Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-200040442-20220707-DEL2022-93-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2022

Règlement d'accès au service

ANNEXE N°7

Réseau de transport urbain C Mon Bus
(Lignes A, B, C, D) – en vigueur au 1er août 2022

Ce service public a été conçu pour répondre aux besoins des usagers.
Celui qui souhaite en bénéficier s'engage à accepter les clauses du présent règlement dont l'objectif est de fixer les conditions favorisant la sécurité, la discipline et la bonne tenue des usagers à l'intérieur des véhicules et aux points d'arrêt.
Le service fonctionne du lundi au samedi, et ne fonctionnera pas les dimanches et jours fériés.

ARTICLE 1 : ARRETS, MONTEES ET DESCENTES DES VOYAGEURS

Les points d'arrêt du réseau sont signalés par des abribus ou des poteaux d'arrêt.
Tous les arrêts de bus sont facultatifs.
Les voyageurs désirant monter dans un bus doivent se présenter au point d'arrêt et faire un signe clair au conducteur.
Signalez votre intention de descendre en appuyant avant cet arrêt sur le bouton « arrêt demandé » situé dans le bus. La descente des voyageurs est interdite par la porte avant des bus.
La descente ou la montée entre deux arrêts est interdite.
Il est interdit de perturber le fonctionnement des portes en forçant leur ouverture ou en bloquant leur fermeture.
Les voyageurs doivent attendre l'arrêt complet du véhicule pour y monter ou descendre. La montée ou la descente doit s'effectuer dans le calme et sans bousculade.
Après la descente, les voyageurs ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ du bus et qu'après s'être assurés qu'ils peuvent le faire en toute sécurité (notamment après avoir attendu que le bus soit suffisamment éloigné pour que la vue sur la chaussée soit complètement dégagée du côté où le bus s'éloigne).

ARTICLE 2 : VALIDATION DES TITRES DE TRANSPORT

- Lignes A, B, D

Tout voyageur doit acquitter en montant dans le bus le prix intégral de son voyage :
- soit, en achetant au conducteur-receveur un ticket à l'unité et en le validant lors de son accès à bord,
- soit, en achetant au conducteur un carnet 10 voyages et en validant un ticket lors de son accès à bord,
- soit, s'il détient un titre à vue (abonnement scolaire, senior, annuel, mensuel), en le validant auprès du conducteur-receveur à chaque montée. Les voyageurs doivent être en possession des justifications requises pour l'utilisation de certains titres de transport,
- soit en validant un titre dématérialisé, ci-après appelé « M-ticket », qu'il soit un abonnement ou un titre unitaire.

A défaut de posséder un titre de transport valide, le voyageur sera prié de quitter le bus.

En aucun cas, le transporteur ou tout dépositaire de titres de transport n'est tenu de rembourser les titres de transport qui n'auraient pas été utilisés.
En cas d'infraction, conformément à la loi et aux règlements, vous encourez une amende dont le montant varie en fonction de votre situation et du délai de paiement. Les infractions sont constatées par les agents assermentés.

- Ligne C : Navette Grenouillet – Centre-ville

Les trajets de la ligne C sont gratuits.

ARTICLE 3 : SECURITE

Les voyageurs doivent :
- respecter les protocoles sanitaires en vigueur sous peine de quoi l'accès au service leur sera interdit,
- dégager les portes des véhicules et l'avant de l'autobus,
- se tenir aux barres et poignées pour maintenir leur équilibre en cas d'accélération ou de freinage brusque.

Les enfants âgés de moins de 11 ans devront être accompagnés par un adulte pour voyager sur l'ensemble du réseau C mon bus[1].

Toutes les lignes sont susceptibles d'être équipées d'un système de vidéoprotection afin d'assurer la sécurité des agents, des usagers et des biens.

Les images de vidéoprotection seront susceptibles d'être transmises aux services de sécurité publique et pourront être utilisées en cas d'infraction au présent règlement à des fins de poursuite.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne peut accéder aux enregistrements la concernant.
La demande devra être adressée à LMV :
Service juridique LMV Agglomération
315 avenue St Baldou
84300 CAVAILLON
Tel : 04.90.78.82.30
Mail : accueil@c-lmv.fr

ARTICLE 4 : PLACES ASSISES RESERVEES

Les places identifiées comme telles sont réservées en priorité :
- aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité,
- aux femmes enceintes,
- aux personnes accompagnées d'enfants de moins de 4 ans.

Ces réservations de place ne donnent aucun droit de priorité pour l'accès dans le bus.

ARTICLE 5 : BAGAGES, POUSSETTES, ET AUTRES

Les voyageurs peuvent monter des bagages dans les véhicules, à condition que ceux-ci soient peu encombrants afin de ne pas entraver la libre circulation et laisser libre l'accès aux portes.
Les landaus et les poussettes sont acceptés sur les plates-formes à condition que le frein soit bloqué et qu'ils soient tenus pendant tout le trajet. Il est conseillé aux voyageurs transportant des bagages ou poussettes, d'éviter les heures d'affluence.
Les deux-roues sont interdits. Les trottinettes, skateboards ou autres doivent être obligatoirement tenus à la main.

[1] L'administration se réserve le droit d'accepter l'accès au réseau aux enfants âgés de 9 à 11 ans voyageant seuls, sous réserve qu'au moins un de leur représentant légal ait signé une autorisation parentale auprès de la CA LMV.

ARTICLE 6 : ANIMAUX

Les petits animaux doivent être transportés dans un panier et les petits chiens tenus en laisse dans les bras de leur propriétaire. Ils sont transportés gratuitement. Les gros chiens, exception faite des chiens guide d'aveugles, sont interdits dans les bus.

ARTICLE 7 : INTERDICTIONS FAITES AUX VOYAGEURS

Les objets qui par leur forme, leur nature, leur odeur, leur destination peuvent gêner, incommoder, effrayer les voyageurs, présenter des dangers ou nuire à la santé sont interdits dans les véhicules, notamment armes, bouteilles de gaz, batteries, vitres, téléviseurs, objets ou produits inflammables.

Il est notamment interdit d'/de :

- entrer en état de grande malpropreté ou en état d'ébriété dans les véhicules,
- tenir dans ces lieux des propos malséants, injurieux ou menaçants, de façon à ne pas nuire à autrui (voyageurs, conducteur). Tout élément perturbant qui détourne l'attention et la concentration du conducteur peut provoquer un accident et mettre en jeu la sécurité collective,
- parler au conducteur sans motif valable,
- se bousculer, se battre, hurler ou lancer des projectiles,
- se déplacer dans le couloir central sauf en cas d'urgence,
- effectuer des appels vocaux, sauf urgence, avec un téléphone portable. L'utilisation de ce dernier ne sera tolérée que pour des activités qui ne génèrent aucun bruit pour les autres usagers.
- se pencher à l'extérieur du car,
- cracher, manger et boire dans le véhicule,
- fumer, vapoter ou utiliser des allumettes ou briquets,
- manipuler des objets dangereux (cutters, couteaux, ciseaux, etc.),
- transporter, faire commerce et/ou consommer de l'alcool ou des substances illicites,
- solliciter dans ces lieux les voyageurs, vendre ou distribuer des objets,
- toucher les poignées, serrures ou dispositifs d'ouverture des portes et issues de secours (sauf en cas urgence),
- manipuler, voler ou détériorer le matériel de sécurité,
- dégrader le matériel, laisser des papiers et autres déchets,
- faire de la publicité ou propagande, quel qu'en soit l'objet.

ARTICLE 8 : SANCTIONS

Tout acte de vandalisme ou détérioration du matériel commis à l'intérieur du véhicule engage la responsabilité financière de la personne qui en est responsable, ou de ses parents s'il s'agit d'un enfant mineur. Des sanctions seront appliquées et les fautifs seront tenus de réparer financièrement le préjudice causé.

Tout fait de nature à entraver le bon fonctionnement du service public des transports urbains notamment à la montée, à la descente ou pendant le trajet, peut faire l'objet des mesures suivantes, applicables à tout usager, qu'il soit titulaire d'une carte d'abonnement, qu'il voyage avec un ticket à l'unité sur les lignes ABD, ou qu'il voyage gratuitement sur la ligne C :

- rappel à l'ordre verbal, et/ou appel téléphonique aux parents si l'usager est un mineur.
- avertissement, notifié par écrit, à l'usager ou à son responsable légal s'il est mineur, avec mise en demeure de cesser ou de faire cesser des agissements contraires au fonctionnement normal du service.
- exclusion temporaire de 2 semaines à 4 semaines en cas de récidive après un premier avertissement. Si l'auteur des faits est titulaire d'une carte d'abonnement, l'agent de contrôle assermenté peut en exercer le retrait. Ladite carte pourra être récupérée auprès de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (Accueil

– 315, avenue Saint Baldou à Cavaillon). Si le détenteur de la carte est mineur, cette dernière ne pourra lui être restituée qu'en présence de l'un de ses parents ou de son responsable légal. La carte devra être remise à l'accueil de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse au 315, avenue Saint Baldou à Cavaillon. Elle ne pourra être récupérée par le mineur, en présence de ses parents ou responsables légaux, qu'à l'issue de la sanction.

- **exclusion de longue durée :** en cas de récidive aggravée, la personne fera l'objet d'une exclusion de longue durée qui ne sera pas supérieure à une année à compter de la notification de la mesure.

Les cas d'exclusion n'ouvrent droit à aucun remboursement lorsque l'auteur des faits sanctionnés est titulaire d'une carte d'abonnement.

Dans le cas d'enfants scolarisés, le chef d'établissement sera informé de toute mesure d'avertissement ou d'exclusion.

En cas d'exclusion temporaire ou de longue durée d'enfants scolarisés, ceux-ci ne sont pas dispensés de cours et restent tenus de se rendre dans leur établissement scolaire.

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse se réserve le droit d'adapter cette procédure de sanction si elle juge que la situation l'exige. Par ailleurs, les sanctions énoncées ci-dessus ne font pas obstacle à la mise en œuvre des poursuites judiciaires dont relèverait l'infraction commise.

ARTICLE 9 : OBJETS PERDUS

Les objets perdus dans les véhicules et trouvés par le personnel de l'entreprise, pourront être récupérés auprès de la Police Municipale de Cavaillon.

ARTICLE 10 : RENSEIGNEMENTS, SUGGESTIONS, RECLAMATIONS

Toute demande de renseignements, suggestion ou réclamation peut être faite :

- auprès du conducteur - receveur,
- auprès de l'accueil de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, 315 avenue Saint Baldou, 84300 CAVAILLON – 04 90 78 82 30 – accueil@c-lmv.fr,
- Avant le 12 septembre 2022 : auprès de la Mairie de Cavaillon, Place Joseph Guis, 84 300 Cavaillon
- A compter du 12 septembre 2022 : auprès du Pôle Mobilités, 9001- avenue Pierre Sémard, 84300 CAVAILLON – mobilite@c-lmv.fr – 04 90 04 22 05.

Annexe 1

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
Réseau de transport urbain C Mon Bus
(Lignes A, B, C, D)

Titres individuels

Toute personne utilisant les lignes du réseau C mon bus devra être munie d'un titre de transport valable.
Ces titres sont utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau C mon bus pendant 1 heure. Les correspondances sont autorisées pendant cette durée.
Ces titres sont vendus par les chauffeurs au sein des bus du réseau C mon bus, ou sur l'application dédiée My Bus / C mon bus pour les titres dématérialisés « M-ticket ».
L'utilisateur doit valider à l'intérieur du bus son titre, qu'il soit papier ou dématérialisé.
Lors de tout contrôle, le titulaire d'un titre de transport bénéficiant d'un tarif réduit devra être en possession des justificatifs nécessaires.
Le trajet est gratuit pour les enfants âgés de moins de 7 ans et accompagnés d'un adulte, ainsi que pour les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes en situation de handicap.

Abonnements payants annuels ou mensuels (adultes, enfants de moins de 16 ans, collégiens, lycéens, étudiants) ; abonnements gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire LMV et les personnes en situation de handicap

Ces abonnements sont utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau C mon bus.
Une carte d'abonnement personnalisée est délivrée avec la photo du titulaire de la carte, son nom et son prénom.
Pour les titres dématérialisés « M-ticket », l'abonnement doit être acheté par le biais de l'application dédiée My Bus / C mon bus.
Le prix de l'abonnement peut être révisable chaque année.
La signature du contrat d'abonnement est obligatoire et entraîne l'ouverture d'un dossier.
La collectivité se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet ou inexact.

Validité :

Les abonnements annuels et mensuels, tarifs pleins ou réduits sont valables respectivement 12 mois et 1 mois, sur une période glissante à compter de la date de première validation à bord d'un bus.
Les abonnements scolaires (enfants de moins de 16 ans, collégiens, lycéens, étudiants) sont valables du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.
L'abonnement gratuit pour les personnes de 65 ans et plus est délivré aux résidents du territoire LMV (sur présentation de justificatifs d'âge et de domicile) au titre d'une année civile, soit du 1er/01 au 31/12.
L'abonnement gratuit pour les personnes en situation de handicap est délivré (sur présentation d'une pièce d'identité + justificatif MDPH / APEI de Cavaillon le cas échéant) au titre d'une année civile, soit du 1er/01 au 31/12.

Conditions d'utilisation des abonnements

L'abonnement est strictement personnel, il ne peut être utilisé que par le titulaire de la carte. En aucun cas, il ne peut être cédé ou revendu à une tierce personne.
Une même personne ne peut pas posséder à la fois un abonnement en format papier et en format dématérialisé. La procédure d'achat (physique au Pôle Mobilités ou dématérialisée par le biais de l'application) détermine la nature d'abonnement qui sera possédé par l'utilisateur. Il ne sera pas possible de modifier la nature de l'abonnement en cours de validité.

A chaque montée dans le bus, la carte d'abonnement, qu'elle soit en format papier ou en format dématérialisé, doit être validée, y compris lors de toute correspondance.
La carte doit être présentée lors de tout contrôle dans les bus.

En cas de litige sur l'identité du porteur de la carte, le conducteur du bus pourra demander un justificatif d'identité.
Toute utilisation frauduleuse entraîne la résiliation de l'abonnement et le retrait du titre de transport (carte d'abonnement).
L'administration se réserve le droit d'accepter l'accès au réseau aux enfants âgés de 9 à 11 ans voyageant seuls, sous réserve qu'au moins un de leur représentant légal ait signé une autorisation parentale auprès de la CA LMV.

Les abonnements gratuits réservés aux personnes de 65 ans et plus et aux personnes en situation de handicap sont aussi valables sur le réseau C ma navette.

Paiement de l'abonnement

Le règlement de la carte d'abonnement s'effectue en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public. Le payeur doit obligatoirement être majeur.
Pour les abonnements dématérialisés, le règlement s'effectue par carte bancaire. Voir en annexe 2 les CGV correspondantes.
Tout mois entamé est dû en totalité.
Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non utilisation partielle ou totale du titre de transport, sauf dans les cas mentionnés dans le paragraphe « résiliation ».
Les conditions générales de vente de l'abonnement annuel ne prévoient pas le paiement au prorata.
En cas d'impayés, **les frais bancaires seront à la charge du payeur** qui devra s'acquitter des sommes impayées auprès du Trésor Public qui pourra engager toutes les poursuites nécessaires.

Perte, vol, détérioration

En cas de perte, vol ou détérioration, la carte d'abonnement papier sera remplacée sous condition du règlement des frais de duplicata de 10 € (frais à la charge du titulaire). Le titre de transport perdu, volé ou détérioré sera rendu inutilisable. Aucun remboursement ne sera effectué.

Résiliation du contrat

Le contrat prend fin automatiquement à échéance des 12 mois pleins après la première validation de la carte pour l'abonnement annuel, au 31 août pour l'abonnement annuel des moins de 16 ans, lycéens, étudiants, au 31 décembre pour les abonnements gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire LMV ainsi que pour les personnes en situation de handicap et après 1 mois glissant à compter de la date de première validation pour l'abonnement mensuel. Toutefois, le contrat peut être interrompu par anticipation sous certaines conditions :
- **Décès du titulaire de la carte (sur justificatif de décès)**
- **Changement de domicile (sur justificatif de déménagement)**

En cas de résiliation du titre, **tout mois entamé est dû en totalité** et aucun remboursement ne peut être effectué sur les mois écoulés avant la date de résiliation. Dans tous les cas, la résiliation ne peut être effectuée qu'après restitution du titre de transport.
La collectivité se réserve le droit de résilier le contrat en cours sans préavis ni formalités particulières dans les cas suivants :
- en cas de fraude établie lors de la constitution du contrat : fausse déclaration, falsification des pièces, etc.
- en cas de fraude dans l'utilisation du titre de transport
- en cas d'impayés

La collectivité se réserve le droit de refuser tout nouveau contrat d'abonnement à un payeur ou titulaire dont un contrat a déjà été résilié pour fraude établie ou pour impayé.

Responsabilité du titulaire du titre et du payeur

Les conditions générales de vente s'imposent à la fois au titulaire du titre de transport et au payeur.

Dispositions diverses

Les données nécessaires à la gestion de l'abonnement font l'objet d'un traitement informatique.
Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Règlement européen n°2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel du 27 avril 2016), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement des données personnelles vous concernant à tout moment en contactant le Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : DPD_LMV@fr.gt.com.

Annexe 2

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
Réseau de transport urbain C Mon Bus
(Lignes A, B, C, D, S1, S2, S3) et C ma navette
TITRES DEMATERIALISES – MONKEY FACTORY / MY BUS

Les présentes Conditions Générales (ci-après désignées les « Conditions Générales ») ont pour objet de régir les conditions d'achat et d'utilisation des titres de transport dématérialisés (ci-après désignés par « m-Ticket » ou « ticket SMS ») utilisables sur l'Application mobile et web MyBus (ci-après désignés par "l'Application" ou "l'Application MyBus"), ou séparément pour le ticket SMS MyBus, et s'appliquent à tout Client acheteur d'un m-Ticket ou d'un ticket SMS. Elles forment avec le Règlement des transports de chaque réseau (disponible sur le site internet du réseau de transport en question), le contrat de transport régissant les obligations entre le Client et le réseau de transport sur les services applicables à l'ensemble du réseau de transport.

L'application MyBus est exploitée par Monkey Factory. Sur cette application, les termes « nous », « notre » et « nos » font référence à Monkey Factory. Monkey Factory propose l'application MyBus, y compris toutes les informations, tous les outils et tous les services qui y sont disponibles pour le Client sous réserve de son acceptation de l'ensemble des modalités, conditions, politiques et avis énoncés ici.

En visitant cette application et/ou en achetant un de nos produits, le Client s'engage dans notre « Service » et accepte d'être lié par les modalités de ces Conditions Générales de Vente, y compris les modalités, conditions et politiques additionnelles auxquelles il est fait référence ici et/ou accessibles par hyperlien. Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à tous les utilisateurs de cette application, incluant mais ne se limitant pas, aux utilisateurs qui naviguent sur l'Application, qui sont des vendeurs, des clients, des marchands, et/ou des contributeurs de contenu.

Veuillez lire attentivement ces Conditions Générales de Vente avant d'accéder à ou d'utiliser la boutique de notre Application. En accédant à ou en utilisant une quelconque partie de cette boutique, le Client accepte d'être lié par ces Conditions Générales de Vente. Si le Client n'accepte pas toutes les modalités et toutes les conditions de cet accord, alors il ne doit pas accéder à la boutique de notre Application ni utiliser les services qui y sont proposés. Si ces Conditions Générales de Vente sont considérées comme une offre, l'acceptation se limite expressément à ces Conditions Générales de Vente.

Toutes les nouvelles fonctionnalités et tous les nouveaux outils qui seront ajoutés ultérieurement à cette boutique seront également assujettis à ces Conditions Générales de Vente. Le Client peut consulter la version la plus récente des Conditions Générales de Vente à tout moment dans l'application (menu ou lien hypertexte). Nous nous réservons le droit de mettre à jour, de changer ou de remplacer toute partie de ces Conditions Générales de Vente en publiant les mises à jour et/ou les modifications sur notre Application. Il incombe au Client de consulter cette page régulièrement pour vérifier si des modifications ont été apportées. L'utilisation continue de l'Application par le Client ou son accès à celle-ci après la publication de toute modification constitue une acceptation de sa part de ces modifications.

Article 1 – Conditions d'utilisation de notre Application

En acceptant ces Conditions Générales de Vente, le Client déclare qu'il a atteint l'âge de la majorité dans son pays, État ou province de résidence, et qu'il nous a donné son consentement pour permettre à toute personne d'âge mineur à sa charge d'utiliser cette application.

L'utilisation de nos produits à toute fin illégale ou non autorisée est interdite, et il ne doit pas non plus, dans le cadre de l'utilisation du Service, violer les lois de sa juridiction (incluant mais ne se limitant pas aux lois relatives aux droits d'auteur).

Il ne doit pas transmettre de vers, de virus ou tout autre code de nature destructive.

Toute infraction ou violation des présentes Conditions Générales de Vente entraînera la résiliation immédiate de ses Services.

Article 2 – Conditions générales

Nous nous réservons le droit de refuser à tout moment l'accès aux services à toute personne, et ce, pour quelque raison que ce soit.

Le Client comprend que son contenu (à l'exclusion de ses informations de carte de crédit) pourrait être transféré de manière non chiffrée, et cela sous-entend (a) des transmissions sur divers réseaux ; et (b) des changements pour se conformer et s'adapter aux exigences techniques pour la connexion des réseaux ou appareils. Les informations de carte de crédit sont toujours chiffrées pendant la transmission sur les réseaux.

Le Client accepte de ne pas reproduire, dupliquer, copier, vendre, revendre ou exploiter une quelconque partie du Service ou utilisation du Service, ou un quelconque accès au Service ou contact sur l'Application, par le biais duquel le Service est fourni, sans autorisation écrite expresse préalable de notre part.

Les titres utilisés dans cet accord sont inclus pour une commodité de lecture, et ne vont ni limiter ni affecter ces conditions.

Article 3 – Exactitude, Exhaustivité et actualité des informations

Nous ne sommes pas responsables si les informations disponibles sur cette Application ne sont pas exactes, complètes ou à jour. Le contenu de cette Application est fourni à titre indicatif uniquement et ne devrait pas constituer la seule source d'information du Client pour prendre des décisions, sans consulter au préalable des sources d'information plus exactes, plus complètes et actualisées. Si le Client décide de se fier au contenu présenté sur cette Application, il le fait à son propre risque.

Cette Application pourrait contenir certaines informations antérieures. Ces informations antérieures, par nature, ne sont pas à jour et sont fournies à titre indicatif seulement. Nous nous réservons le droit de modifier le contenu de cette Application à tout moment, mais nous n'avons aucune obligation de mettre à jour les informations sur notre site. Le Client accepte qu'il lui incombe de surveiller les modifications apportées à notre site.

Article 4 – Modifications apportées au service et aux prix

Les prix de nos produits peuvent être modifiés sans préavis.

Nous nous réservons le droit à tout moment de modifier ou d'interrompre le Service (ainsi que toute partie ou tout contenu du Service) sans préavis et en tout temps.

Nous ne serons pas responsables envers vous ou toute autre tierce partie de toute modification de prix, suspension ou interruption du Service.

Article 5 – Produits ou services

Certains produits ou services peuvent être exclusivement disponibles en ligne sur notre Application. Ces produits ou services peuvent être disponibles en quantités limitées et peuvent uniquement faire l'objet de retours ou d'échanges.

Nous nous réservons le droit, sans toutefois être obligés de le faire, de limiter les ventes de nos produits ou services à toute personne, et dans toute région géographique ou juridiction. Nous pourrions exercer ce droit au cas par cas. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités de tout produit ou service que nous offrons.

Toutes les descriptions de produits et tous les prix des produits peuvent être modifiés en tout temps sans avis préalable, à notre seule discrétion. Nous nous réservons le droit d'arrêter d'offrir un produit à tout moment. Toute offre de service ou de produit présentée sur cette Application est nulle là où la loi l'interdit.

Nous ne garantissons pas que la qualité de tous les produits, services, informations, ou toute autre marchandise que le Client a obtenue ou achetée répondra à ses attentes, ni que toute erreur dans le Service sera corrigée.

5.1. Commande et achat

5.1.1. Commande et achat de m-Ticket MyBus

Le Client a la possibilité d'acheter un m-Ticket uniquement via un téléphone mobile disposant nécessairement d'une connexion internet, ou d'un navigateur web disposant également d'une connexion internet.

Pour obtenir le m-Ticket MyBus de son choix, le Client doit télécharger l'application mobile MyBus sur son smartphone et créer un compte. Il clique ensuite sur le titre de transport de son choix et suit les instructions de paiement. Il est également possible d'acheter un m-Ticket MyBus directement sur l'application web disponible à l'URL suivante : https://maps.mybus.io.

Il est à noter que le Client accepte expressément les présentes conditions générales de vente dès lors où il valide son achat. Une mention rappelant l'acceptation des conditions générales de vente (avec un lien vers ces dernières) est présente lors de l'achat, juste au-dessus du bouton de confirmation de commande.

Suite à son achat, le Client dispose d'un titre dématérialisé dans l'Application (mobile uniquement) faisant office de titre de transport et constitutif du m-Ticket. Si un achat d m-Ticket a été effectué depuis l'application web, le Client devra alors télécharger et ouvrir l'application mobile MyBus, puis se connecter à son compte depuis l'application mobile afin de dématérialiser son m-Ticket.

Si le Client ne dispose pas d'un titre dématérialisé dans l'application lui confirmant qu'il a bien acheté un m-Ticket, cela signifie que l'acte d'achat du m-Ticket n'a pas été effectué. Le coût d'achat du m-Ticket ne sera alors pas facturé au Client. Afin d'obtenir un m-Ticket valide, le Client doit réitérer son achat ou bien acheter un titre de transport physique auprès du conducteur du réseau de transport ou tout autre canal de vente officiel (distributeurs automatiques de titres, dépositaires ou boutiques en ligne).

Le Client peut céder son m-Ticket à un tiers via la fonction « transfert » de l'Application.

Le Client peut acheter plusieurs m-Tickets. Si des Clients souhaitent voyager à plusieurs en achetant des m-Tickets, ils doivent chacun acheter un m-Ticket à partir de leur téléphone portable (ou ordinateur) ou acheter plusieurs m-Tickets à partir d'un même téléphone (ou ordinateur). Dans ce cas, le Client détenteur du téléphone ou de l'ordinateur qui servira à acheter les m-Tickets doit les transférer à ses compagnons via la fonction « transfert » de l'Application.

Le Client doit acheter son m-Ticket avant de monter dans un des véhicules du réseau de transport.

Il est recommandé au Client d'effectuer l'achat du m-Ticket au plus tard quand le véhicule est à l'approche de l'arrêt auquel le Client se trouve. En cas de contrôle, l'agent assermenté vérifiera que le m-Ticket a bien été acheté avant que le Client monte dans le véhicule, et non pas à la vue des agents assermentés se trouvant dans le véhicule.

Pour pouvoir acheter son m-Ticket, le Client doit :

- Disposer d'un téléphone portable en état de fonctionnement et d'une connexion internet (ou d'un ordinateur et d'une connexion internet) ;
- Disposer d'un montant suffisant sur le compte bancaire avec lequel il souhaite payer.

5.1.2. Commande et achat de ticket SMS MyBus

Pour obtenir le ticket SMS, le Client doit envoyer par SMS au numéro court 93555, un mot clé (code de commande) correspondant à l'un des titres des réseaux de transport proposés par MyBus. Le Client reçoit ensuite un SMS en provenance du numéro court 93555 faisant office de titre de transport et constitutif du ticket SMS.

Il est à noter que le Client accepte expressément les présentes conditions générales de vente dès lors où il envoie le message.

En cas d'erreur dans l'envoi du message par le Client au numéro court 93555 (code de commande non-valide), le Client reçoit un message lui indiquant que l'achat n'a pu être effectué. Ce message d'erreur envoyé par SMS par le numéro court 93555 ne constitue pas un titre de transport valable sur le réseau de transport concerné et n'est donc pas payant. Si le Client ne reçoit pas de SMS de la part du numéro court 93555 lui confirmant qu'il a bien acheté un ticket SMS, cela signifie que l'acte d'achat du ticket SMS n'a pas été effectué.

Le coût d'achat du « Ticket-SMS » ne sera alors pas facturé au Client. Afin d'obtenir un ticket SMS valide, le Client doit réitérer sa commande ou bien acheter un titre de transport par un autre moyen.

Le Client peut acheter plusieurs tickets SMS successivement. Si des Clients souhaitent voyager à plusieurs en achetant des tickets SMS, ils doivent chacun acheter un ticket SMS à partir de leur téléphone portable ou acheter plusieurs tickets SMS à partir d'un même téléphone. Dans ce cas, les tickets SMS achetés étant conservés uniquement sur le téléphone portable ayant servi à effectuer l'achat, les Clients ayant acheté leur ticket SMS avec le même téléphone portable doivent rester ensemble tout au long de leur voyage sur le réseau de transport concerné.

Le Client ne peut en aucun cas céder son ticket SMS à un tiers. Toute cession du ticket SMS est considérée comme un acte de fraude. En cas de cession du ticket SMS, le Client s'expose à une amende au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule. Le Client bénéficiaire de la cession du ticket SMS s'expose à la même sanction.

En cas de contrôle, tous les tickets SMS reçus devront être présentés par le Client aux agents assermentés en charge du contrôle de validité des Titres de transport.

Le Client doit acheter son ticket SMS avant de monter dans un des véhicules du réseau de transport concerné. Il est recommandé au Client d'effectuer l'achat du ticket SMS au plus tard quand le véhicule est à l'approche de l'arrêt auquel le Client se trouve. En cas de contrôle, l'agent assermenté vérifiera que le ticket SMS a bien été acheté avant que le Client monte dans le véhicule, et non pas à la vue des agents assermentés se trouvant dans le véhicule.

Pour pouvoir acheter son ticket SMS, le Client doit :

- Disposer d'un téléphone portable en état de fonctionnement et permettant d'envoyer des SMS ;
- Être physiquement en France, dans une zone géographique couverte par le réseau de son opérateur téléphonique, et s'assurer que son téléphone mobile reçoit le signal réseau permettant d'envoyer et de recevoir un SMS ;
- Avoir une carte SIM française reconnue par les opérateurs téléphoniques français et disposer d'un abonnement pour son téléphone mobile ou d'une carte prépayée disposant d'un montant suffisant pour acheter le ticket SMS chez l'un des opérateurs téléphoniques français (Bouygues Telecom, Free Mobile, SFR et Orange) ;
- L'achat de ticket SMS par le Client est possible uniquement si l'option SMS+ a été activée.

5.2. Délais et rétractation

Le m-Ticket et ticket SMS ne sont ni modifiables ni annulables.

Tous les m-Tickets et ticket SMS vendus par Monkey Factory via l'Application MyBus (ou directement par SMS pour le ticket SMS) sont valables pour la période de validité qui est mentionnée sur chacun d'eux. De ce fait, conformément aux dispositions des articles L221-2-9° et L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun délai de rétractation.

5.3. Annulation et remboursement

Aucun Titre de transport ne peut être remboursé sauf cas de force majeure tel que défini par les tribunaux français, pour motif légitime. Dans ce cas, la demande sera formulée :
– Par email : support@mybus.io
– Par courrier : Cité du Numérique, 4 rue du PNDF – 43000 LE PUY-EN-VELAY

5.4. Prix de vente du m-Ticket et ticket SMS

Le montant du prix d'un m-Ticket est celui du titre choisi par le Client parmi ceux disponibles dans l'Application MyBus, dans la partie « Mes titres ».

En tout état de cause, l'application MyBus est gratuite.

5.5. Paiement du m-Ticket

Le paiement du m-Ticket doit être fait exclusivement par carte bancaire.

Si le paiement est refusé par la banque du Client, l'achat du m-Ticket ne peut alors pas avoir lieu.

5.6 Exactitude de la facturation et des informations de compte

Nous nous réservons le droit de refuser toute commande que le Client passe auprès de nous. Nous pourrions, à notre seule discrétion, réduire ou annuler les quantités achetées par personne, par foyer ou par commande. Ces restrictions pourraient inclure des commandes passées par ou depuis le même compte client, la même carte de crédit, et/ou des commandes qui utilisent la même adresse de facturation et/ou d'expédition. Dans le cas où nous modifierons une commande ou si nous venions à l'annuler, nous pourrions tenter d'avertir le Client en le contactant à l'e-mail et/ou à l'adresse de facturation/au numéro de téléphone fourni au moment où la commande a été passée. Nous nous réservons le droit de limiter ou d'interdire les commandes qui, à notre seul jugement, pourraient sembler provenir de marchands, de revendeurs ou de distributeurs.

Le Client accepte de fournir des informations de commande et de compte à jour, complètes et exactes pour toutes les commandes passées sur notre boutique. Le Client s'engage à mettre à jour rapidement son compte et ses autres informations, y compris son adresse e-mail, ses numéros de cartes de crédit et dates d'expiration, pour que nous puissions compléter ses transactions et le contacter si nécessaire.

5.7. Confirmation de l'achat

5.7.1. Confirmation de l'achat de m-Ticket sur l'Application MyBus

Le m-Ticket disponible dans le compte MyBus du Client suite à son achat contient les informations suivantes :

- Le type de titre ;

- La date et l'heure de validation ;
- Le nom et la photo du Client (si toutefois le titre nécessite la photo du Client) ;
- Un code de sécurité visuel modifié quotidiennement ;
- Une jauge dynamique (petit bus qui roule) indiquant le temps de validité restant.

Ces informations permettent de prouver la validité du m-Ticket et seront contrôlées par les agents assermentés lors des opérations de contrôle.

5.7.2. Confirmation de l'achat de ticket SMS MyBus

Le ticket SMS reçu par le Client suite à sa commande contient les informations suivantes :

- la date de validité du Ticket SMS ;
- l'heure de début de validité du Ticket SMS ;
- l'heure de fin de validité du Ticket SMS ;
- le code de contrôle permettant de vérifier la validité du ticket SMS par les agents assermentés du réseau de transport concerné.

Ces informations permettent de prouver la validité du ticket SMS et seront contrôlées par les agents assermentés lors d'opérations de contrôle. Un lien renvoyant vers le site internet et les présentes Conditions Générales sont à disposition en envoyant le mot-clé AIDE au 93555 (sms non surtaxé).

5.8. Utilisation des m-Tickets et tickets SMS

Le m-Ticket et le ticket SMS sont valables uniquement sur les lignes du réseau de transport indiquées sur le m-Ticket ou le ticket SMS durant leur durée de validité. Si le m-Ticket ou le ticket SMS ne font aucune mention de ligne, ils sont alors utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau de transport concerné. Durant cette durée de validité, le Client peut effectuer plusieurs correspondances (2 ou plus selon le type de titre acheté) sur les lignes du réseau de transport concerné.

Si le client se trouve toujours dans un véhicule du réseau de transport concerné au-delà de la durée de validité du titre acheté, il doit alors acheter un autre titre de transport pour voyager en toute régularité sur le réseau de transport concerné.

5.8.1. Utilisation des m-Tickets

Le m-Ticket est valable immédiatement à compter de sa validation.

Il peut être acheté à l'avance pour une utilisation ultérieure.

Sous réserve de l'article 5.9 ci-dessous, le m-Ticket doit être conservé par le Client dans son téléphone portable jusqu'à la fin de son voyage sur les lignes du réseau de transport. Si le Client désinstalle par erreur l'application MyBus de son téléphone portable, ou se déconnecte de son compte, où ne dispose plus de batterie sur son téléphone portable, il sera redevable d'une amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule. Il devra ensuite effectuer sa demande de régularisation au Service contentieux du réseau de transport, dans les meilleurs délais.

5.8.2. Utilisation des tickets SMS

Le ticket SMS est valable à partir de la réception du SMS faisant office de titre de transport, et ce pour la durée de validité étant inscrite dans le SMS reçu.

Le ticket SMS étant valable immédiatement à compter de la réception du SMS prouvant son achat, il ne peut être acheté à l'avance pour une utilisation ultérieure.

Sous réserve de l'article 5.9 ci-dessous, le ticket SMS doit être conservé par le Client dans son téléphone portable jusqu'à la fin de son voyage sur les lignes du réseau. Si le Client efface par erreur le ticket SMS de son téléphone portable, ou si son téléphone portable n'a plus de batterie, il sera redevable d'une amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule.

5.9. Validation

5.9.1. Validation du m-Ticket

Le m-Ticket consistant en un titre dématérialisé sur un téléphone portable du Client, il ne peut être validé sur les valideurs présents à l'intérieur des véhicules du réseau de transport destinés aux cartes de transport.

À chaque montée dans un véhicule du réseau de transport, le Client devra flasher le QR-code présent dans le véhicule afin de valider son m-Ticket. Si un véhicule n'est pas équipé d'un QR-Code permettant au Client d'effectuer sa validation de m-Ticket, alors le Client n'est pas soumis à cette obligation. Dans ce cas, en cas de contrôle, le Client devra pouvoir prouver qu'il a en sa possession un m-Ticket utilisable, compatible avec la ligne et le véhicule dans lequel il se trouve au moment du contrôle.

Afin de procéder à une "multi-validations" (plusieurs personnes souhaitant valider sur un même titre), il y a 2 solutions :

- Chaque Utilisateur dispose de l'application et valide un titre ;
- L'Utilisateur principal valide autant de fois (un ou plusieurs titres selon les spécificités de ces derniers) que nécessaire.

En fonction des réseaux de transport, la fonctionnalité de validation de certains titres peut nécessiter l'ajout d'une photo d'identité de l'utilisateur titulaire du compte MyBus. Cette photo doit être récente (moins d'un an) et représentative afin de clairement reconnaître le porteur du titre dématérialisé.

5.9.2. Validation du ticket SMS

Le ticket SMS consiste en un SMS sur un téléphone portable du Client. À partir de sa réception sur le téléphone mobile, le ticket SMS est considéré par défaut comme un titre validé même en cas de correspondance.

5.10. Incapacité à valider un m-Ticket

Dans certains cas, l'Utilisateur peut rencontrer une incapacité à valider son titre. Dans ce cas, il ne pourra être capable de présenter son m-Ticket lors d'un contrôle, le cas échéant. L'agent assermenté du réseau de transport pourra alors verbaliser.

Dans cette situation, nous invitons l'Utilisateur, s'il estime que le problème ne lui incombait pas, à procéder à une réclamation auprès de nos services en expliquant les raisons de son incapacité à valider.

S'il apparaît qu'un problème technique ait pu empêcher la validation, l'Utilisateur pourra être remboursé de son amende, aux frais de Monkey Factory.

S'il apparaît qu'un problème "fonctionnel" ait pu empêcher la validation (pas de QR Code de validation par exemple), l'Utilisateur pourra être remboursé de son amende, aux frais du réseau de transport.

5.11. Contrôle du m-Ticket ou du ticket SMS par les agents assermentés du réseau

En cas de contrôle par les agents assermentés du réseau de transport, le Client doit être en capacité de présenter son m-Ticket ou son ticket SMS.

5.12. Comportement du client lors du contrôle

5.12.1. Comportement du client lors du contrôle du m-Ticket

Lors d'un contrôle effectué par un agent assermenté du réseau de transport, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que celui-ci puisse lire les informations présentes dans le m-Ticket et scanner le QR-Code de contrôle à l'aide de son portable de contrôle (le cas échéant).

Si l'agent assermenté du réseau de transport ne dispose pas de portable de contrôle, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que celui-ci puisse lire les informations présentes dans le m-Ticket (contrôle à vue). Si l'agent assermenté le demande, le Client doit faire défiler le texte du m-Ticket, de façon à ce que l'agent assermenté puisse lire le m-Ticket dans sa totalité et procéder à sa validation.

Le téléphone portable doit être tenu par le Client de manière à ce que l'agent assermenté puisse effectuer son contrôle. L'agent assermenté n'a donc pas à prendre en main le téléphone portable du voyageur.

5.12.2. Comportement du client lors du contrôle du Ticket SMS PARAGAPHE IDENTIQUE AU PRECEDENT

Lors d'un contrôle effectué par un agent assermenté du réseau de transport, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que l'agent assermenté puisse lire les informations présentes dans le ticket SMS et scanner le code de contrôle à l'aide de son portable de contrôle ou recopier le code de vérification dans son portable de contrôle.

Si l'agent assermenté le demande, le Client doit faire défiler le texte du Ticket SMS, de façon à ce que l'agent assermenté puisse lire le ticket SMS dans sa totalité et procéder à sa validation. Le téléphone portable doit être tenu par le Client de manière à ce que l'agent assermenté puisse effectuer son contrôle. L'agent assermenté n'a donc pas à prendre en main le téléphone portable du voyageur.

5.13. Validité du m-Ticket et du ticket SMS

Si le Client ne peut montrer son m-Ticket ou son ticket SMS à l'agent assermenté, il s'expose à une amende d'un montant au tarif en vigueur pour défaut de détention de titre de transport quelle que soit la raison de non présentation du m-Ticket ou du ticket SMS, notamment par exemple, batterie du téléphone déchargée, écran du téléphone cassé, téléphone perdu ou volé au cours de la durée de validité du titre de transport ou toute autre cause de détérioration du m-Ticket ou du ticket SMS le rendant illisible.

Si l'état du téléphone portable du Client ne permet pas une lecture optimale du m-Ticket ou du ticket SMS (écran cassé, défaut manque de luminosité, etc.), le m-Ticket ou le ticket SMS peut être considéré comme non valable par l'agent assermenté.

Le Client qui, lors d'un contrôle, n'a pas pu montrer son m-Ticket ou son ticket SMS alors qu'il l'avait acheté et que de ce fait, un procès-verbal d'infraction a été établi, devra effectuer sa demande de régularisation au Service contentieux du réseau de transport, dans les meilleurs délais. Une recherche pourra être effectuée via l'Application de contrôle afin de vérifier si le compte du Client figure dans la liste des comptes ayant procédé à un achat pour la période de validité concernée. Si le compte ne figure pas dans la liste, le Client devra alors payer la totalité de son amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule.

Article 6 – Données personnelles

Afin de compléter cet article, veuillez-vous référer à la « Politique de Protection des Données Personnelles » de l'Application.

La collecte et le traitement des données utiles au dispositif « m-Ticketing » ou « ticket SMS » sont conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Les informations

recueillies concernant le Client font l'objet de traitements informatiques auxquels il consent car les données enregistrées sont indispensables pour répondre à sa demande de titre de transport dématérialisé.

Finalités du traitement :

- Vente de titre de transport par l'Application ;
- Gestion de la facturation (paiement des titres de transport et suivi de leur facturation) ;
- Contrôle des titres de transport.

Données collectées : la collecte des données personnelles est limitée au strict nécessaire (minimisation de l'enregistrement des données).

- Données obligatoires : coût des titres de transport, date d'achat, données du panier ;
- Données optionnelles : aucune ;
- Dans le cas spécifique du ticket SMS : n° de téléphone ;
- Dans le cas spécifique du m-Ticket : nom, prénom, adresse email.

Durée de conservation : 3 ans maximum.

Organismes destinataires ayant accès aux données :

- Le réseau de transport en commun ;
- L'exploitant du réseau de transport en commun ;
- Le prestataire en charge de la solution « m-Ticketing » ou « ticket SMS » (MyBus).

Afin de connaître les droits sur l'Informatique et Libertés (droit d'accès, droit de modification et droit de suppression), veuillez-vous référer à la « Politique de Protection des Données Personnelles » de l'Application.

Article 7 – Outils facultatifs

Nous pourrions fournir au Client l'accès à des outils de tierces parties sur lesquels nous n'exerçons ni suivi, ni contrôle, ni influence.

Le Client reconnaît et accepte le fait que nous fournissons l'accès à de tels outils « tels quels » et « selon la disponibilité », sans aucune garantie, représentation ou condition d'aucune sorte et sans aucune approbation. Nous n'aurons aucune responsabilité légale résultant de ou liée à l'utilisation de ces outils facultatifs de tiers.

Si le Client utilise les outils facultatifs offerts sur l'Application, il le fait à son propre risque et à sa propre discrétion, et il devrait consulter les conditions auxquelles ces outils sont offerts par le ou les fournisseurs tiers concerné(s).

Nous pourrions aussi, à l'avenir, offrir de nouveaux services et/ou de nouvelles fonctionnalités sur notre Application (incluant de nouveaux outils et de nouvelles ressources). Ces nouvelles fonctionnalités et ces nouveaux services seront également assujettis à ces Conditions Générales de Vente et/ou de Conditions Générales d'Utilisation.

Article 8 – Liens de tiers

Certains contenus, produits et services disponibles par le biais de notre Service pourraient inclure des éléments provenant de tierces parties.

Les liens provenant de tierces parties sur cette Application pourraient rediriger le Client vers des sites web et applications mobiles de tiers qui ne sont pas affiliés à nous. Nous ne sommes pas tenus d'examiner ou d'évaluer le contenu ou l'exactitude de ces sites et applications mobiles, et nous ne garantissons pas et n'assumons aucune

responsabilité quant à tout contenu, site web, Application, produit, service ou autre élément accessible sur ou depuis ces sites et applications tiers.

Nous ne sommes pas responsables des préjudices ou dommages liés à l'achat ou à l'utilisation de biens, de services, de ressources, de contenu, ou de toute autre transaction effectuée en rapport avec ces sites web et applications mobiles de tiers. Le Client doit lire attentivement les politiques et pratiques des tierces parties et s'assurer de bien les comprendre avant de s'engager dans toute transaction. Les plaintes, réclamations, préoccupations, ou questions concernant les produits de ces tiers doivent être soumises à ces mêmes tiers.

Article 9 – Commentaires, suggestions et autres propositions d'utilisateurs

Si, à notre demande, le Client soumet des contenus spécifiques (par exemple, pour participer à des concours), ou si sans demande de notre part, il envoie des idées créatives, des suggestions, des propositions, des plans ou d'autres éléments, que ce soit en ligne, par e-mail, par courrier, ou autrement (collectivement, « commentaires »), le Client nous accorde le droit, en tout temps, et sans restriction, d'éditer, de copier, de publier, de distribuer, de traduire et d'utiliser autrement et dans tout média tout commentaire qu'il nous envoie. Nous ne sommes pas et ne devrons pas être tenus (1) de maintenir la confidentialité des commentaires ; (2) de payer une compensation à quiconque pour tout commentaire fourni ; (3) de répondre aux commentaires.

Nous pourrions, mais n'avons aucune obligation de le faire, surveiller, modifier ou supprimer le contenu que nous estimons, à notre seule discrétion, être illégal, offensant, menaçant, injurieux, diffamatoire, pornographique, obscène ou autrement répréhensible, ou qui enfreint toute propriété intellectuelle ou ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

Le Client s'engage à écrire des commentaires qui ne violent pas les droits de tierces parties, y compris les droits d'auteur, les marques déposées, la confidentialité, la personnalité, ou d'autres droits personnels ou de propriété. Le Client convient également que ses commentaires ne contiendront pas de contenu illégal, diffamatoire, offensif ou obscène, et qu'ils ne contiendront non plus pas de virus informatique ou d'autres logiciels malveillants qui pourraient affecter de quelque manière que ce soit le fonctionnement du Service ou toute autre Application associée. Le Client ne peut pas utiliser de fausse adresse e-mail, prétendre être quelqu'un qu'il n'est pas, ou essayer de nous induire nous et/ou les tierces parties en erreur quant à l'origine de ses commentaires. Le Client est entièrement responsable de tous les commentaires qu'il publie ainsi que de leur exactitude. Nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons tout engagement quant à tout commentaire que le Client ou toute autre tierce partie publie.

Article 10 – Renseignements personnels

La soumission des renseignements personnels du Client sur notre boutique est régie par notre Politique de Protection des Données Personnelles. Le Client peut à tout moment consulter notre Politique de Protection des Données Personnelles sur cette Application (menu).

Article 11 – Erreurs, inexactitudes et omissions

Il se pourrait qu'il y ait parfois des informations sur notre Application ou dans le Service qui pourraient contenir des erreurs typographiques, des inexactitudes ou des omissions qui pourraient être relatives aux descriptions de produits, aux prix, aux promotions, aux offres, aux frais d'expédition des produits, aux délais de livraison et à la disponibilité. Nous nous réservons le droit de corriger toute erreur, inexactitude, omission, et de changer ou de mettre à jour des informations ou d'annuler des commandes, si une quelconque information dans le Service ou sur tout autre Application associée est inexacte, et ce, en tout temps et sans préavis (y compris après que le Client ait passé sa commande).

Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour, de modifier ou de clarifier les informations dans le Service ou sur tout autre application mobile ou site web associé, incluant mais ne se limitant pas aux informations sur les prix, sauf si requis par la loi. Aucune date définie de mise à jour ou d'actualisation dans le Service ou sur tout autre

application mobile ou site web associé ne devrait être prise en compte pour conclure que les informations dans le Service ou sur tout autre application mobile et site web associé ont été modifiées ou mises à jour.

Article 12 – Utilisations interdites

En plus des interdictions énoncées dans les Conditions Générales de Vente, il est interdit au Client d'utiliser l'Application ou son contenu: (a) à des fins illégales; (b) pour inciter des tiers à réaliser des actes illégaux ou à y prendre part; (c) pour enfreindre toute ordonnance régionale ou toute loi, règle ou régulation internationale, fédérale, provinciale ou étatique; (d) pour porter atteinte à ou violer nos droits de propriété intellectuelle ou ceux de tierces parties; (e) pour harceler, maltraiter, insulter, blesser, diffamer, calomnier, dénigrer, intimider ou discriminer quiconque en fonction du sexe, de l'orientation sexuelle, de la religion, de l'origine ethnique, de la race, de l'âge, de l'origine nationale, ou d'un handicap; (f) pour soumettre des renseignements faux ou trompeurs; (g) pour téléverser ou transmettre des virus ou tout autre type de code malveillant qui sera ou pourrait être utilisé de manière à compromettre la fonctionnalité ou le fonctionnement du Service ou de toute autre application mobile associée, indépendant, ou d'Internet; (h) pour recueillir ou suivre les renseignements personnels d'autrui; (i) pour polluposter, hameçonner, détourner un domaine, extorquer des informations, parcourir, explorer ou balayer le web (ou toute autre ressource); (j) à des fins obscènes ou immorales; ou (k) pour porter atteinte ou contourner les mesures de sécurité de notre Service, de tout autre application mobile, site web, ou d'Internet. Nous nous réservons le droit de résilier l'utilisation du Service ou de toute application mobile connexe par le Client pour avoir enfreint les utilisations interdites.

Article 13 – Exclusion de garanties et limitation de responsabilité

Nous ne garantissons ni ne prétendons en aucun cas que l'utilisation de notre Service par le Client sera ininterrompue, rapide ou sans erreur.

Nous ne garantissons pas que les résultats qui pourraient être obtenus par le biais de l'utilisation du Service seront exacts ou fiables.

Le Client accepte que de temps à autre, nous puissions supprimer le Service pour des périodes de temps indéfinies ou annuler le Service à tout moment, sans l'avertir au préalable.

Le Client convient expressément que son utilisation du Service, ou son incapacité à utiliser celui-ci, est à son seul risque. Le Service ainsi que tous les produits et services qui lui sont fournis par le biais du Service sont (sauf mention expresse du contraire de notre part) fournis « tels quels » et « selon la disponibilité » pour son utilisation, et ce sans représentation, sans garanties et sans conditions d'aucune sorte, expresses ou implicites, y compris toutes les garanties implicites de commercialisation ou de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier, de durabilité, de titre et d'absence de contrefaçon.

Monkey Factory, nos directeurs, responsables, employés, sociétés affiliées, agents, contractants, stagiaires, fournisseurs, prestataires de services et concédants ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute blessure, perte, réclamation, ou de dommages directs, indirects, accessoires, punitifs, spéciaux, ou dommages consécutifs de quelque nature qu'ils soient, incluant mais ne se limitant pas à la perte de profits, de revenus, d'économies, de données, aux coûts de remplacement ou tous dommages similaires, qu'ils soient contractuels, délictuels (même en cas de négligence), de responsabilité stricte ou autre, résultant de l'utilisation de tout service ou produit provenant de ce Service par le Client, ou quant à toute autre réclamation liée de quelque manière que ce soit à son utilisation du Service ou de tout produit, incluant mais ne se limitant à toute erreur ou omission dans tout contenu, ou à toute perte ou tout dommage de toute sorte découlant de l'utilisation du Service ou de tout contenu (ou produit) publié, transmis, ou autrement rendu disponible par le biais du Service, même s'il a été averti de la possibilité qu'ils surviennent. Parce que certains États ou certaines juridictions ne permettent pas d'exclure ou de limiter la responsabilité quant aux dommages consécutifs ou accessoires, notre responsabilité sera limitée dans la mesure maximale permise par la loi.

Article 14 – Indemnisation

Le Client accepte d'indemniser, de défendre et de protéger Monkey Factory, notre société-mère, nos filiales, sociétés affiliées, partenaires, responsables, directeurs, agents, contractants, concédants, prestataires de services, sous-traitants, fournisseurs, stagiaires et employés, quant à toute réclamation ou demande, incluant les honoraires raisonnables d'avocat, faite par toute tierce partie à cause de ou découlant de la violation par le Client de ces Conditions Générales de Vente ou des documents auxquels ils font référence, ou de sa violation de toute loi ou des droits d'un tiers.

Article 15 – Dissociabilité

Dans le cas où une disposition des présentes Conditions Générales de Vente serait jugée comme étant illégale, nulle ou inapplicable, cette disposition pourra néanmoins être appliquée dans la pleine mesure permise par la loi, et la partie non applicable devra être considérée comme étant dissociée de ces Conditions Générales de Vente, cette dissociation ne devra pas affecter la validité et l'applicabilité de toutes les autres dispositions restantes.

Article 16 – Résiliation

Les obligations et responsabilités engagées par les parties avant la date de résiliation resteront en vigueur après la résiliation de cet accord et ce à toutes les fins.

Ces Conditions Générales de Vente sont effectives à moins et jusqu'à ce qu'elles soient résiliées par le Client ou nous. Le Client peut résilier ces Conditions Générales de Vente à tout moment en nous avisant qu'il ne souhaite plus utiliser nos Services, ou lorsqu'il cesse d'utiliser notre Application.

Si nous jugeons, à notre seule discrétion, que le Client échoue, ou si nous soupçonnons qu'il a été incapable de se conformer aux modalités de ces Conditions Générales de Vente, nous pourrions aussi résilier cet accord à tout moment sans le prévenir à l'avance et il restera responsable de toutes les sommes redevables jusqu'à la date de résiliation (celle-ci étant incluse), et/ou nous pourrions refuser au Client l'accès à nos Services (ou à toute partie de ceux-ci).

Article 17 – Intégralité de l'accord

Tout manquement de notre part à l'exercice ou à l'application de tout droit ou de toute disposition des présentes Conditions Générales de Vente ne devrait pas constituer une renonciation à ce droit ou à cette disposition.
Ces Conditions Générales de Vente ou toute autre politique ou règle d'exploitation que nous publions sur cette Application ou relativement au Service constituent l'intégralité de l'entente et de l'accord entre le Client et nous et régissent son utilisation du Service, et remplacent toutes les communications, propositions et tous les accords, antérieurs et contemporains, oraux ou écrits, entre le Client et nous (incluant, mais ne se limitant pas à toute version antérieure des Conditions Générales de Vente).
Toute ambiguïté quant à l'interprétation de ces Conditions Générales de Vente ne doit pas être interprétée en défaveur de la partie rédactrice.

Article 18 – Loi applicable

Ces Conditions Générales de Vente, ainsi que tout autre accord séparé par le biais duquel nous vous fournissons des Services seront régis et interprétés en vertu des lois en vigueur à la Cité Numérique du Pensio, 4 rue du PNDF, 43000 LE PUY-EN-VELAY, France.

Article 19 – Modifications apportées aux Conditions Générales de Vente

Le Client peut consulter la version la plus récente des Conditions Générales de Vente à tout moment sur cette page.

Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, de mettre à jour, de modifier ou de remplacer toute partie de ces Conditions Générales de Vente en publiant les mises à jour et les changements sur notre Application. Il incombe au Client de visiter cette page régulièrement pour vérifier si des changements ont été apportés. Son utilisation continue de ou son accès à notre Application après la publication de toute modification apportée à ces Conditions Générales de Vente constitue une acceptation de ces modifications.

Article 20 – Coordonnées

Les questions concernant les Conditions Générales de Vente doivent nous être envoyées à contact@mybus.io.

Article 21 – Durée

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent pendant la durée du service de distribution dématérialisée de titres de transport sur le réseau de transport, et ce jusqu'à édition d'une nouvelle version des Conditions Générales de Vente.

Article 22 – Force majeure

Ni le réseau de transport ni le Client ne faillit à ses obligations contractuelles dans la mesure où leur inexécution résulte d'un cas de force majeure, notamment les incendies, dégâts des eaux, catastrophes naturelles, les tempêtes, inondations, tremblements de terre, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement, l'arrêt de fourniture d'énergie, ainsi que tous les autres faits indépendants de la volonté des parties empêchant l'exécution des obligations incombant au Client ou au réseau de transport.

La force majeure ne libère le Client ou le réseau de transport que sous réserve de l'invoquer, dans la mesure et pendant le temps de l'empêchement.

Article 23 – Réclamation

Pour toute réclamation, le Client pourra s'adresser à MyBus :

- Par courrier en écrivant à la Cité Numérique du Pensio, 4 rue du PNDF, 43000 LE PUY-EN-VELAY ;
- Ou par mail à contact@mybus.io ;
- Ou via la rubrique « Contact » du site www.mybus.io.

En cas de contestation, le Client devra exposer les motifs de ses griefs et produire toute pièce utile au traitement de sa demande.

Conformément à l'article L.612 et suivants du Code de la consommation, le Client, après avoir saisi le service client de MyBus, et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 6 mois, peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle auprès du Médiateur Tourisme et Voyage.

Le Médiateur Tourisme et Voyage peut être saisi directement par internet en téléchargeant le formulaire de saisine : http://mtv.travel et en le retournant complété à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage «- BP 80 303 – 75823 Paris Cedex 17 ».

Article 24 – Différends et attribution de juridiction

Les présentes Conditions Générales de vente sont régies par le droit français.
Tout différend sera soumis aux juridictions compétentes du Tribunal compétent.

Règlement d'accès au service

Réseau de transport urbain C Mon Bus
(Lignes S1, S2 et S3) – en vigueur au 1er août 2022

Ce service public a été conçu pour répondre aux besoins des usagers.

Celui qui souhaite en bénéficier s'engage à accepter les clauses du présent règlement dont l'objectif est de fixer les modalités d'inscription et les conditions favorisant la sécurité, la discipline et la bonne tenue à l'intérieur des véhicules et aux points d'arrêt.

Le service fonctionne, en périodes scolaires, du lundi au vendredi, selon les heures d'entrées et de sorties scolaires.

ARTICLE 1 - ACCES AU PUBLIC

L'admission se fait dans le respect des horaires et des itinéraires.

Les usagers doivent acheter auprès du conducteur receveur ou bien sur l'application My Bus / C mon bus un ticket à l'unité, selon les tarifs en vigueur (informations : www.luberonmontsdevaucluse.fr / 04 90 78 82 30) ou valider leur carte d'abonnement, qu'elle soit en format papier ou dématérialisée.

ARTICLE 2 – CONDITIONS SPECIFIQUES AUX SCOLAIRES

Les scolaires relèvent des établissements suivants : Collège Paul Gauthier, Collège Rosa Parks, Collège Saint Charles, Lycée Ismaël Dauphin et Lycée Alexandre Dumas.

L'inscription est obligatoire et payante.

Ainsi, tout élève souhaitant emprunter les lignes S1, S2 ou S3, doit être titulaire d'une carte d'abonnement papier ou dématérialisée.

Cette carte d'abonnement papier est délivrée à compter du 12 septembre 2022 par le Pôle Mobilités, 9001 av. Pierre Sémard à Cavaillon, pour le compte de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse. Elle peut être achetée sous format dématérialisée par le biais de l'application My Bus – C mon bus. Avant le 12 septembre 2022, elle est délivrée par le service Accueil de la Mairie de Cavaillon, place Joseph Guis 84 300 Cavaillon.

Avant chaque rentrée scolaire, les élèves ou leurs parents ou leurs responsables légaux pour les mineurs, doivent établir ou renouveler leur inscription auprès de la Mairie de Cavaillon avant le 12 septembre 2022 et du Pôle

Mobilités de Cavaillon, à l'adresse suivante *: Pôle Mobilités – 9001, av Pierre Sémard - 84300 Cavaillon 84300, à compter du 12 septembre 2022.*
L'abonnement peut être souscrit de manière dématérialisée par le biais de l'application My Bus / C mon bus.

L'élève, ses parents ou ses responsables légaux pour les mineurs effectuent les démarches d'inscription en tenant compte du délai de traitement de son dossier de délivrance de la carte d'abonnement.

L'abonnement est nominatif.

Pièces à fournir en vue de la délivrance d'une carte d'abonnement : justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture électricité ou gaz, etc.) du représentant légal, certificat de scolarité et photo récente).

Le montant de l'abonnement est fixé forfaitairement. Ce montant représente le droit d'accès à ces lignes. Informations tarifaires : www.luberonmontsdevaucluse.fr / 04 90 78 82 30.

En cas de perte, de détérioration ou de vol de sa carte d'abonnement, l'élève devra acquérir un duplicata au tarif en vigueur.

La carte d'abonnement est exigible dès le 1er jour d'utilisation du service. Aucune attestation provisoire ne pourra être délivrée.

En aucun cas, une carte d'abonnement non utilisée n'ouvre droit à remboursement, sauf en cas décès ou de déménagement ou de scolarisation en cours d'année dans un autre établissement non desservi par les lignes S1, S2 ou S3. Le remboursement se fait alors au prorata.

En cas d'infraction, conformément à la loi et aux règlements, une amende peut être appliquée. Les infractions sont constatées par les agents assermentés.

ARTICLE 3 - ARRETS, MONTEES ET DESCENTE DES VOYAGEURS

A chaque montée dans le bus, les voyageurs autres que les élèves doivent s'acquitter d'un ticket à l'unité auprès du conducteur ou de l'application My Bus / C mon bus. Le titre doit être validé lors de la montée dans le bus.

A chaque montée dans le bus, les élèves doivent obligatoirement valider leur carte d'abonnement. A défaut de présenter sa carte d'abonnement, l'élève sera prié de quitter le bus.

Les points d'arrêt des lignes S1, S2 et S3 sont signalés par des abribus ou des poteaux d'arrêt.

Tous les arrêts de bus sont facultatifs. Les voyageurs désirant monter dans un bus doivent se présenter au point d'arrêt et faire un signe clair au conducteur. Les voyageurs désirant descendre du bus doivent appuyer avant l'arrêt souhaité sur le bouton « arrêt demandé » situé dans le bus.

La montée est interdite par la porte arrière du bus.
La descente est interdite par la porte avant du bus.
La descente ou la montée entre deux arrêts est interdite.
Il est interdit de perturber le fonctionnement des portes en forçant leur ouverture ou en bloquant leur fermeture.

Les voyageurs doivent attendre l'arrêt complet du véhicule pour y monter ou descendre. La montée ou la descente doit s'effectuer dans le calme et sans bousculade.

Après la descente, les voyageurs ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ du bus et qu'après s'être assurés qu'ils peuvent le faire en toute sécurité (notamment après avoir attendu que le bus soit suffisamment éloigné pour que la vue sur la chaussée soit complètement dégagée du côté où le bus s'éloigne).

NB : Les voyageurs mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou de leurs représentants légaux :

- Trajet aller : entre son domicile et le point d'arrêt où il prend le bus et entre le point d'arrêt où il descend du bus et son établissement.
- Trajet retour : entre son établissement et le point d'arrêt où il prend le bus et entre le point d'arrêt où il descend du bus jusqu'à son domicile.

ARTICLE 4 - SECURITE A L'INTERIEUR DU BUS

Les voyageurs doivent :
- respecter les protocoles sanitaires en vigueur sous peine de quoi l'accès au service leur sera interdit,
- dégager les portes des véhicules et l'avant de l'autobus,
- se tenir aux barres et poignées pour maintenir leur équilibre en cas d'accélération ou de freinage brusque.

Les personnes titulaires d'une carte d'invalidité ou les femmes enceintes sont prioritaires pour l'accès aux places assises.

Interdictions :

Les objets qui par leur forme, leur nature, leur odeur, leur destination peuvent gêner, incommoder, effrayer les voyageurs, présenter des dangers ou nuire à la santé sont interdits dans les véhicules, notamment armes, bouteilles de gaz, batteries, vitres, téléviseurs, objets ou produits inflammables.

Il est notamment interdit d'/de :

- entrer en état de grande malpropreté ou en état d'ébriété dans les véhicules,
- tenir dans ces lieux des propos malséants, injurieux ou menaçants, de façon à ne pas nuire à autrui (voyageurs, conducteur). Tout élément perturbant qui détourne l'attention et la concentration du conducteur peut provoquer un accident et mettre en jeu la sécurité collective,
- parler au conducteur sans motif valable,
- se bousculer, se battre, hurler ou lancer des projectiles,
- se déplacer dans le couloir central sauf en cas d'urgence,
- effectuer des appels vocaux, sauf urgence, avec un téléphone portable. L'utilisation de ce dernier ne sera tolérée que pour des activités qui ne génèrent aucun bruit pour les autres usagers.
- se pencher à l'extérieur du car,
- cracher, manger et boire dans le véhicule,
- fumer, vapoter ou utiliser des allumettes ou briquets,
- manipuler des objets dangereux (cutters, couteaux, ciseaux, etc.),
- transporter, faire commerce et/ou consommer de l'alcool ou des substances illicites,
- solliciter dans ces lieux les voyageurs, vendre ou distribuer des objets,
- toucher les poignées, serrures ou dispositifs d'ouverture des portes et issues de secours (sauf en cas urgence),
- manipuler, voler ou détériorer le matériel de sécurité,
- dégrader le matériel, laisser des papiers et autres déchets,
- faire de la publicité ou propagande, quel qu'en soit l'objet,
- transporter des animaux (à l'exception du chien-guide).

Toutes les lignes sont susceptibles d'être équipées d'un système de vidéoprotection afin d'assurer la sécurité des agents, des usagers et des biens.

Les images de vidéoprotection seront susceptibles d'être transmises aux services de sécurité publique et pourront être utilisées en cas d'infraction au présent règlement à des fins de poursuite.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne peut accéder aux enregistrements la concernant.

La demande devra être adressée à LMV :
Service juridique LMV Agglomération

315 avenue St Baldou – 84300
CAVAILLON Tel : 04.90.78.82.30
Mail : accueil@c-lmv.fr

ARTICLE 5 - SANCTIONS

Tout acte de vandalisme ou détérioration commis par un voyageur à l'intérieur du véhicule engagera sa responsabilité financière ou celle de ses parents ou représentants légaux s'il est mineur. Les sanctions seront appliquées et les fautifs tenus de réparer financièrement le préjudice causé.

Tout acte d'indiscipline commis par un voyageur mettant en péril la sécurité des passagers ou tout propos malveillant envers le conducteur ou toute infraction au présent règlement entraînera des sanctions.

Pour les voyageurs autres que les élèves, l'échelle des sanctions est la suivante :

- rappel à l'ordre verbal et/ou appel téléphonique aux parents si l'usager est un mineur déscolarisé.
- avertissement, notifié par écrit, à l'usager ou à son responsable légal s'il est mineur, avec mise en demeure de cesser ou de faire cesser des agissements contraires au fonctionnement normal du service.
- exclusion temporaire de 2 semaines à 4 semaines en cas de récidive après un premier avertissement.
- exclusion de longue durée : en cas de récidive aggravée, la personne fera l'objet d'une exclusion de longue durée qui ne sera pas supérieure à une année à compter de la notification de la mesure.

ARTICLE 6 - SANCTIONS SPECIFIQUES AUX ELEVES

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse se donne toute latitude pour adapter la sanction à la gravité de la faute.

L'échelle des sanctions est fixée comme suit :

Sanction 1 : rappel à l'ordre verbal et/ou appel téléphonique aux parents ou aux responsables légaux de l'élève

Sanction 2 : avertissement, notifié par écrit, aux parents ou aux responsables légaux, avec mise en demeure de cesser ou de faire cesser des agissements contraires au fonctionnement normal du service. Une copie de l'avertissement adressé aux parents sera transmise au chef d'établissement.

Sanction 3 : en cas de récidive, convocation, par lettre recommandée avec accusé de réception, de l'élève et de ses parents ou responsables légaux, avec retrait temporaire de la carte d'abonnement de l'élève pouvant aller de 2 semaines à 4 semaines, voire à une exclusion du service de transport scolaire jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours selon la gravité des faits.

- En cas de retrait temporaire, la carte d'abonnement sera remise par l'élève, ses parents ou ses représentants légaux à l'occasion de leur convocation. Cette carte ne pourra être récupérée qu'à l'issue de la sanction prononcée. Les mesures de retrait temporaire de la carte d'abonnement n'ouvrent droit à aucun remboursement.
- En cas d'exclusion, la carte sera confisquée définitivement à l'occasion de la convocation de l'élève et de ses parents ou représentants légaux. Aucun remboursement ne sera dû sur la carte d'abonnement. L'élève et ses parents ou représentants légaux devront renouveler son inscription avant la rentrée scolaire suivante.

Dans le cas où l'élève et ses parents ou représentants légaux ne répondraient pas à la convocation, sans raison valable, un retrait temporaire de la carte d'abonnement sera appliqué automatiquement pour une durée de 4 semaines. La carte devra être remise à l'accueil de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse au 315, avenue Saint Baldou à Cavaillon. Elle ne pourra être récupérée par l'élève, en présence de ses parents ou responsables légaux qu'à l'issue de la sanction.

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse se réserve le droit d'adapter cette procédure si elle juge que la situation l'exige. Par ailleurs, les sanctions énoncées ci-dessus ne font pas obstacles à la mise en œuvre des poursuites judiciaires dont relèverait l'infraction commise.

Toute mesure de retrait temporaire de la carte d'abonnement ou d'exclusion du service des transports sera signalé au chef d'établissement scolaire de l'élève.

En cas de retrait temporaire de la carte d'abonnement ou d'exclusion du service des transports, les élèves ne sont pas dispensés de cours et restent tenus de se rendre dans leur établissement scolaire.

ARTICLE 7 - OBJETS PERDUS

Les objets perdus dans les véhicules et trouvés par le personnel de l'entreprise, pourront être récupérés auprès de la Police Municipale de Cavaillon.

ARTICLE 8 - RENSEIGNEMENTS, SUGGESTIONS, RECLAMATIONS

Toute demande de renseignements, suggestion ou réclamation peut être faite :

- auprès du conducteur - receveur,
- auprès de l'accueil de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, 315 avenue Saint Baldou, 84300 CAVAILLON – 04 90 78 82 30 – accueil@c-lmv.fr
- Avant le 12 septembre 2022 : auprès de la Mairie de Cavaillon, Place Joseph Guis, 84 300 Cavaillon
- A compter du 12 septembre 2022 : auprès du Pôle Mobilités, 9001- avenue Pierre Sémard, 84300 CAVAILLON – mobilite@c-lmv.fr – 04 90 04 22 05.

Annexe 1

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
LIGNES S1, S2, S3

Par principe, l'accès aux lignes S1, S2 et S3 est réservé aux abonnés, selon les conditions fixées ci-dessous :

Abonnements payants annuels ou mensuels (adultes, enfants de moins de 16 ans, collégiens, lycéens, étudiants) ; abonnements gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire LMV ainsi que pour les personnes en situation de handicap.
Ces abonnements sont utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau C mon bus.
Une carte d'abonnement personnalisée est délivrée avec la photo du titulaire de la carte, son nom et son prénom.
Pour les titres dématérialisés « M-ticket », l'abonnement doit être acheté par le biais de l'application dédiée My Bus / C mon bus
Le prix de l'abonnement peut être révisable chaque année.
La signature du contrat d'abonnement est obligatoire et entraîne l'ouverture d'un dossier.
La collectivité se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet ou inexact.

Validité :

Les abonnements annuels et mensuels, tarifs pleins ou réduits sont valables respectivement 12 mois et 1 mois, sur une période glissante à compter de la date de première validation à bord d'un bus.
Les abonnements scolaires (enfants de moins de 16 ans, collégiens, lycéens, étudiants) sont valables du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.
L'abonnement gratuit pour les personnes de 65 ans et plus est délivré aux résidents du territoire LMV (sur présentation de justificatifs d'âge et de domicile) au titre d'une année civile, soit du 1er/01 au 31/12.
L'abonnement gratuit pour les personnes en situation de handicap est délivré (sur présentation d'un justificatif MDPH / APEI de Cavaillon le cas échéant) au titre d'une année civile, soit du 1er/01 au 31/12.

Conditions d'utilisation des abonnements

L'abonnement est strictement personnel, il ne peut être utilisé que par le titulaire de la carte. En aucun cas, il ne peut être cédé ou revendu à une tierce personne.
Une même personne ne peut pas posséder à la fois un abonnement en format papier et en format dématérialisé. La procédure d'achat (physique au Pôle Mobilités de Cavaillon ou dématérialisée par le biais de l'application détermine la nature d'abonnement qui sera possédé par l'utilisateur. Il ne sera pas possible de modifier la nature de l'abonnement en cours de validité.

A chaque montée dans le bus, la carte d'abonnement, qu'elle soit en format papier ou en format dématérialisé, doit être validée, y compris lors de toute correspondance.
En cas de litige sur l'identité du porteur de la carte, le conducteur du bus pourra demander un justificatif d'identité.
Toute utilisation frauduleuse entraîne la résiliation de l'abonnement et le retrait du titre de transport (carte d'abonnement).
L'administration se réserve le droit d'accepter l'accès au réseau aux enfants âgés de 9 à 11 ans voyageant seuls, sous réserve qu'au moins un de leur représentant légal ait signé une autorisation parentale auprès de la CA LMV.

Les abonnements gratuits réservés aux personnes de 65 ans et plus et aux personnes en situation de handicap sont aussi valables sur le réseau C ma navette.

Paiement de l'abonnement

Le règlement de la carte d'abonnement s'effectue en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public. Le payeur doit obligatoirement être majeur.
Pour les abonnements dématérialisés, le règlement s'effectue par carte bancaire. Voir en annexe 2 les CGV correspondantes.

Tout mois entamé est dû en totalité.
Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non utilisation partielle ou totale du titre de transport, sauf dans les cas mentionnés dans le paragraphe « résiliation ».
Les conditions générales de vente de l'abonnement annuel ne prévoient pas le paiement au prorata.
En cas d'impayés, les frais bancaires seront à la charge du payeur qui devra s'acquitter des sommes impayées auprès du Trésor Public qui pourra engager toutes les poursuites nécessaires.

Perte, vol, détérioration
En cas de perte, vol ou détérioration, la carte d'abonnement papier sera remplacée sous condition du règlement des frais de duplicata de 10 € (frais à la charge du titulaire). Le titre de transport perdu, volé ou détérioré sera rendu inutilisable. Aucun remboursement ne sera effectué.

Résiliation du contrat
Le contrat prend fin automatiquement à échéance des 12 mois pleins après la première validation de la carte pour l'abonnement annuel, au 31 août pour l'abonnement annuel des moins de 16 ans, lycéens, étudiants, au 31 décembre pour les abonnements gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire LMV ainsi que pour les personnes en situation de handicap et après 1 mois glissant à compter de la date de première validation pour l'abonnement mensuel.
Toutefois, le contrat peut être interrompu par anticipation sous certaines conditions :
- Décès du titulaire de la carte (sur justificatif de décès)
- Changement de domicile (sur justificatif de déménagement)
En cas de résiliation du titre, tout mois entamé est dû en totalité et aucun remboursement ne peut être effectué sur les mois écoulés avant la date de résiliation. Dans tous les cas, la résiliation ne peut être effectuée qu'après restitution du titre de transport.
La collectivité se réserve le droit de résilier le contrat en cours sans préavis ni formalités particulières dans les cas suivants :
- en cas de fraude établie lors de la constitution du contrat : fausse déclaration, falsification des pièces, etc.
- en cas de fraude dans l'utilisation du titre de transport
- en cas d'impayés
La collectivité se réserve le droit de refuser tout nouveau contrat d'abonnement à un payeur ou titulaire dont un contrat a déjà été résilié pour fraude établie ou pour impayé.

Titres individuels
Pour le public non scolaire et non abonné, celui-ci pourra accéder aux lignes S1, S2 et S3 dès lors qu'il est muni d'un titre individuel.
Ces titres sont utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau C mon bus pendant 1 heure.
Ces titres sont vendus par les chauffeurs au sein des bus du réseau C mon bus et sur l'application dédiée My Bus / C mon bus pour les titres dématérialisés.
Lors de tout contrôle, le titulaire d'un titre de transport bénéficiant d'un tarif réduit devra être en possession des justificatifs nécessaires.

Responsabilité du titulaire du titre et du payeur
Les conditions générales de vente s'imposent à la fois au titulaire du titre de transport et au payeur.

Dispositions diverses
Les données nécessaires à la gestion de l'abonnement font l'objet d'un traitement informatique.
Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Règlement européen n°2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel du 27 avril 2016), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement des données personnelles vous concernant à tout moment en contactant le Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : DPD_LMV@fr.gt.com.

Annexe 2

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
Réseau de transport urbain C Mon Bus
(Lignes A, B, C, D, S1, S2, S3) et C ma navette
TITRES DEMATERIALISES – MONKEY FACTORY / MY BUS

Les présentes Conditions Générales (ci-après désignées les « Conditions Générales ») ont pour objet de régir les conditions d'achat et d'utilisation des titres de transport dématérialisés (ci-après désignés par « m-Ticket » ou « ticket SMS ») utilisables sur l'Application mobile et web MyBus (ci-après désignés par "l'Application" ou "l'Application MyBus"), ou séparément pour le ticket SMS MyBus, et s'appliquent à tout Client acheteur d'un m-Ticket ou d'un ticket SMS. Elles forment avec le Règlement des transports de chaque réseau (disponible sur le site internet du réseau de transport en question), le contrat de transport régissant les obligations entre le Client et le réseau de transport sur les services applicables à l'ensemble du réseau de transport.

L'application MyBus est exploitée par Monkey Factory. Sur cette application, les termes « nous », « notre » et « nos » font référence à Monkey Factory. Monkey Factory propose l'application MyBus, y compris toutes les informations, tous les outils et tous les services qui y sont disponibles pour le Client sous réserve de son acceptation de l'ensemble des modalités, conditions, politiques et avis énoncés ici.

En visitant cette application et/ou en achetant un de nos produits, le Client s'engage dans notre « Service » et accepte d'être lié par les modalités de ces Conditions Générales de Vente, y compris les modalités, conditions et politiques additionnelles auxquelles il est fait référence ici et/ou accessibles par hyperlien. Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à tous les utilisateurs de cette application, incluant mais ne se limitant pas, aux utilisateurs qui naviguent sur l'Application, qui sont des vendeurs, des clients, des marchands, et/ou des contributeurs de contenu.

Veuillez lire attentivement ces Conditions Générales de Vente avant d'accéder à ou d'utiliser la boutique de notre Application. En accédant à ou en utilisant une quelconque partie de cette boutique, le Client accepte d'être lié par ces Conditions Générales de Vente. Si le Client n'accepte pas toutes les modalités et toutes les conditions de cet accord, alors il ne doit pas accéder à la boutique de notre Application ni utiliser les services qui y sont proposés. Si ces Conditions Générales de Vente sont considérées comme une offre, l'acceptation se limite expressément à ces Conditions Générales de Vente.

Toutes les nouvelles fonctionnalités et tous les nouveaux outils qui seront ajoutés ultérieurement à cette boutique seront également assujettis à ces Conditions Générales de Vente. Le Client peut consulter la version la plus récente des Conditions Générales de Vente à tout moment dans l'application (menu ou lien hypertexte). Nous nous réservons le droit de mettre à jour, de changer ou de remplacer toute partie de ces Conditions Générales de Vente en publiant les mises à jour et/ou les modifications sur notre Application. Il incombe au Client de consulter cette page régulièrement pour vérifier si des modifications ont été apportées. L'utilisation continue de l'Application par le Client ou son accès à celle-ci après la publication de toute modification constitue une acceptation de sa part de ces modifications.

Article 1 – Conditions d'utilisation de notre Application

En acceptant ces Conditions Générales de Vente, le Client déclare qu'il a atteint l'âge de la majorité dans son pays, État ou province de résidence, et qu'il nous a donné son consentement pour permettre à toute personne d'âge mineur à sa charge d'utiliser cette application.

L'utilisation de nos produits à toute fin illégale ou non autorisée est interdite, et il ne doit pas non plus, dans le cadre de l'utilisation du Service, violer les lois de sa juridiction (incluant mais ne se limitant pas aux lois relatives aux droits d'auteur).

Il ne doit pas transmettre de vers, de virus ou tout autre code de nature destructive.

Toute infraction ou violation des présentes Conditions Générales de Vente entraînera la résiliation immédiate de ses Services.

Article 2 – Conditions générales

Nous nous réservons le droit de refuser à tout moment l'accès aux services à toute personne, et ce, pour quelque raison que ce soit.

Le Client comprend que son contenu (à l'exclusion de ses informations de carte de crédit) pourrait être transféré de manière non chiffrée, et cela sous-entend (a) des transmissions sur divers réseaux ; et (b) des changements pour se conformer et s'adapter aux exigences techniques pour la connexion des réseaux ou appareils. Les informations de carte de crédit sont toujours chiffrées pendant la transmission sur les réseaux.

Le Client accepte de ne pas reproduire, dupliquer, copier, vendre, revendre ou exploiter une quelconque partie du Service ou utilisation du Service, ou un quelconque accès au Service ou contact sur l'Application, par le biais duquel le Service est fourni, sans autorisation écrite expresse préalable de notre part.

Les titres utilisés dans cet accord sont inclus pour une commodité de lecture, et ne vont ni limiter ni affecter ces conditions.

Article 3 – Exactitude, Exhaustivité et actualité des informations

Nous ne sommes pas responsables si les informations disponibles sur cette Application ne sont pas exactes, complètes ou à jour. Le contenu de cette Application est fourni à titre indicatif uniquement et ne devrait pas constituer la seule source d'information du Client pour prendre des décisions, sans consulter au préalable des sources d'information plus exactes, plus complètes et actualisées. Si le Client décide de se fier au contenu présenté sur cette Application, il le fait à son propre risque.

Cette Application pourrait contenir certaines informations antérieures. Ces informations antérieures, par nature, ne sont pas à jour et sont fournies à titre indicatif seulement. Nous nous réservons le droit de modifier le contenu de cette Application à tout moment, mais nous n'avons aucune obligation de mettre à jour les informations sur notre site. Le Client accepte qu'il lui incombe de surveiller les modifications apportées à notre site.

Article 4 – Modifications apportées au service et aux prix

Les prix de nos produits peuvent être modifiés sans préavis.

Nous nous réservons le droit à tout moment de modifier ou d'interrompre le Service (ainsi que toute partie ou tout contenu du Service) sans préavis et en tout temps.

Nous ne serons pas responsables envers vous ou toute autre tierce partie de toute modification de prix, suspension ou interruption du Service.

Article 5 – Produits ou services

Certains produits ou services peuvent être exclusivement disponibles en ligne sur notre Application. Ces produits ou services peuvent être disponibles en quantités limitées et peuvent uniquement faire l'objet de retours ou d'échanges.

Nous nous réservons le droit, sans toutefois être obligés de le faire, de limiter les ventes de nos produits ou services à toute personne, et dans toute région géographique ou juridiction. Nous pourrions exercer ce droit au cas par cas. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités de tout produit ou service que nous offrons. Toutes les descriptions de produits et tous les prix des produits peuvent être modifiés en tout temps sans avis préalable, à notre seule discrétion. Nous nous réservons le droit d'arrêter d'offrir un produit à tout moment. Toute offre de service ou de produit présentée sur cette Application est nulle là où la loi l'interdit.

Nous ne garantissons pas que la qualité de tous les produits, services, informations, ou toute autre marchandise que le Client a obtenue ou achetée répondra à ses attentes, ni que toute erreur dans le Service sera corrigée.

5.1. Commande et achat

5.1.1. Commande et achat de m-Ticket MyBus

Le Client a la possibilité d'acheter un m-Ticket uniquement via un téléphone mobile disposant nécessairement d'une connexion internet, ou d'un navigateur web disposant également d'une connexion internet.

Pour obtenir le m-Ticket MyBus de son choix, le Client doit télécharger l'application mobile MyBus sur son smartphone et créer un compte. Il clique ensuite sur le titre de transport de son choix et suit les instructions de paiement. Il est également possible d'acheter un m-Ticket MyBus directement sur l'application web disponible à l'URL suivante : https://maps.mybus.io.

Il est à noter que le Client accepte expressément les présentes conditions générales de vente dès lors où il valide son achat. Une mention rappelant l'acceptation des conditions générales de vente (avec un lien vers ces dernières) est présente lors de l'achat, juste au-dessus du bouton de confirmation de commande.

Suite à son achat, le Client dispose d'un titre dématérialisé dans l'Application (mobile uniquement) faisant office de titre de transport et constitutif du m-Ticket. Si un achat d m-Ticket a été effectué depuis l'application web, le Client devra alors télécharger et ouvrir l'application mobile MyBus, puis se connecter à son compte depuis l'application mobile afin de dématérialiser son m-Ticket.

Si le Client ne dispose pas d'un titre dématérialisé dans l'application lui confirmant qu'il a bien acheté un m-Ticket, cela signifie que l'acte d'achat du m-Ticket n'a pas été effectué. Le coût d'achat du m-Ticket ne sera alors pas facturé au Client. Afin d'obtenir un m-Ticket valide, le Client doit réitérer son achat ou bien acheter un titre de transport physique auprès du conducteur du réseau de transport ou tout autre canal de vente officiel (distributeurs automatiques de titres, dépositaires ou boutiques en ligne).

Le Client peut céder son m-Ticket à un tiers via la fonction « transfert » de l'Application.

Le Client peut acheter plusieurs m-Tickets. Si des Clients souhaitent voyager à plusieurs en achetant des m-Tickets, ils doivent chacun acheter un m-Ticket à partir de leur téléphone portable (ou ordinateur) ou acheter plusieurs m-Tickets à partir d'un même téléphone (ou ordinateur). Dans ce cas, le Client détenteur du téléphone ou de l'ordinateur qui servira à acheter les m-Tickets doit les transférer à ses compagnons via la fonction « transfert » de l'Application.

Le Client doit acheter son m-Ticket avant de monter dans un des véhicules du réseau de transport.

Il est recommandé au Client d'effectuer l'achat du m-Ticket au plus tard quand le véhicule est à l'approche de l'arrêt auquel le Client se trouve. En cas de contrôle, l'agent assermenté vérifiera que le m-Ticket a bien été

acheté avant que le Client monte dans le véhicule, et non pas à la vue des agents assermentés se trouvant dans le véhicule.

Pour pouvoir acheter son m-Ticket, le Client doit :

- Disposer d'un téléphone portable en état de fonctionnement et d'une connexion internet (ou d'un ordinateur et d'une connexion internet) ;
- Disposer d'un montant suffisant sur le compte bancaire avec lequel il souhaite payer.

5.1.2. Commande et achat de ticket SMS MyBus

Pour obtenir le ticket SMS, le Client doit envoyer par SMS au numéro court 93555, un mot clé (code de commande) correspondant à l'un des titres des réseaux de transport proposés par MyBus. Le Client reçoit ensuite un SMS en provenance du numéro court 93555 faisant office de titre de transport et constitutif du ticket SMS.

Il est à noter que le Client accepte expressément les présentes conditions générales de vente dès lors où il envoie le message.

En cas d'erreur dans l'envoi du message par le Client au numéro court 93555 (code de commande non-valide), le Client reçoit un message lui indiquant que l'achat n'a pu être effectué. Ce message d'erreur envoyé par SMS par le numéro court 93555 ne constitue pas un titre de transport valable sur le réseau de transport concerné et n'est donc pas payant. Si le Client ne reçoit pas de SMS de la part du numéro court 93555 lui confirmant qu'il a bien acheté un ticket SMS, cela signifie que l'acte d'achat du ticket SMS n'a pas été effectué.

Le coût d'achat du « Ticket-SMS » ne sera alors pas facturé au Client. Afin d'obtenir un ticket SMS valide, le Client doit réitérer sa commande ou bien acheter un titre de transport par un autre moyen.

Le Client peut acheter plusieurs tickets SMS successivement. Si des Clients souhaitent voyager à plusieurs en achetant des tickets SMS, ils doivent chacun acheter un ticket SMS à partir de leur téléphone portable ou acheter plusieurs tickets SMS à partir d'un même téléphone. Dans ce cas, les tickets SMS achetés étant conservés uniquement sur le téléphone portable ayant servi à effectuer l'achat, les Clients ayant acheté leur ticket SMS avec le même téléphone portable doivent rester ensemble tout au long de leur voyage sur le réseau de transport concerné.

Le Client ne peut en aucun cas céder son ticket SMS à un tiers. Toute cession du ticket SMS est considérée comme un acte de fraude. En cas de cession du ticket SMS, le Client s'expose à une amende au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule. Le Client bénéficiaire de la cession du ticket SMS s'expose à la même sanction.

En cas de contrôle, tous les tickets SMS reçus devront être présentés par le Client aux agents assermentés en charge du contrôle de validité des Titres de transport.

Le Client doit acheter son ticket SMS avant de monter dans un des véhicules du réseau de transport concerné. Il est recommandé au Client d'effectuer l'achat du ticket SMS au plus tard quand le véhicule est à l'approche de l'arrêt auquel le Client se trouve. En cas de contrôle, l'agent assermenté vérifiera que le ticket SMS a bien été acheté avant que le Client monte dans le véhicule, et non pas à la vue des agents assermentés se trouvant dans le véhicule.

Pour pouvoir acheter son ticket SMS, le Client doit :

- Disposer d'un téléphone portable en état de fonctionnement et permettant d'envoyer des SMS ;
- Être physiquement en France, dans une zone géographique couverte par le réseau de son opérateur téléphonique, et s'assurer que son téléphone mobile reçoit le signal réseau permettant d'envoyer et de recevoir un SMS ;

- Avoir une carte SIM française reconnue par les opérateurs téléphoniques français et disposer d'un abonnement pour son téléphone mobile ou d'une carte prépayée disposant d'un montant suffisant pour acheter le ticket SMS chez l'un des opérateurs téléphoniques français (Bouygues Telecom, Free Mobile, SFR et Orange) ;
- L'achat de ticket SMS par le Client est possible uniquement si l'option SMS+ a été activée.

5.2. Délais et rétractation

Le m-Ticket et ticket SMS ne sont ni modifiables ni annulables.

Tous les m-Tickets et ticket SMS vendus par Monkey Factory via l'Application MyBus (ou directement par SMS pour le ticket SMS) sont valables pour la période de validité qui est mentionnée sur chacun d'eux. De ce fait, conformément aux dispositions des articles L221-2-9° et L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun délai de rétractation.

5.3. Annulation et remboursement

Aucun Titre de transport ne peut être remboursé sauf cas de force majeure tel que défini par les tribunaux français, pour motif légitime. Dans ce cas, la demande sera formulée :
– Par email : support@mybus.io
– Par courrier : Cité du Numérique, 4 rue du PNDF – 43000 LE PUY-EN-VELAY

5.4. Prix de vente du m-Ticket et ticket SMS

Le montant du prix d'un m-Ticket est celui du titre choisi par le Client parmi ceux disponibles dans l'Application MyBus, dans la partie « Mes titres ».

En tout état de cause, l'application MyBus est gratuite.

5.5. Paiement du m-Ticket

Le paiement du m-Ticket doit être fait exclusivement par carte bancaire.

Si le paiement est refusé par la banque du Client, l'achat du m-Ticket ne peut alors pas avoir lieu.

5.6 Exactitude de la facturation et des informations de compte

Nous nous réservons le droit de refuser toute commande que le Client passe auprès de nous. Nous pourrions, à notre seule discrétion, réduire ou annuler les quantités achetées par personne, par foyer ou par commande. Ces restrictions pourraient inclure des commandes passées par ou depuis le même compte client, la même carte de crédit, et/ou des commandes qui utilisent la même adresse de facturation et/ou d'expédition. Dans le cas où nous modifierons une commande ou si nous venions à l'annuler, nous pourrions tenter d'avertir le Client en le contactant à l'e-mail et/ou à l'adresse de facturation/au numéro de téléphone fourni au moment où la commande a été passée. Nous nous réservons le droit de limiter ou d'interdire les commandes qui, à notre seul jugement, pourraient sembler provenir de marchands, de revendeurs ou de distributeurs.

Le Client accepte de fournir des informations de commande et de compte à jour, complètes et exactes pour toutes les commandes passées sur notre boutique. Le Client s'engage à mettre à jour rapidement son compte et ses autres informations, y compris son adresse e-mail, ses numéros de cartes de crédit et dates d'expiration, pour que nous puissions compléter ses transactions et le contacter si nécessaire.

5.7. Confirmation de l'achat

5.7.1. Confirmation de l'achat de m-Ticket sur l'Application MyBus

Le m-Ticket disponible dans le compte MyBus du Client suite à son achat contient les informations suivantes :

- Le type de titre ;
- La date et l'heure de validation ;
- Le nom et la photo du Client (si toutefois le titre nécessite la photo du Client) ;
- Un code de sécurité visuel modifié quotidiennement ;
- Une jauge dynamique (petit bus qui roule) indiquant le temps de validité restant.

Ces informations permettent de prouver la validité du m-Ticket et seront contrôlées par les agents assermentés lors des opérations de contrôle.

5.7.2. Confirmation de l'achat de ticket SMS MyBus

Le ticket SMS reçu par le Client suite à sa commande contient les informations suivantes :

- la date de validité du Ticket SMS ;
- l'heure de début de validité du Ticket SMS ;
- l'heure de fin de validité du Ticket SMS ;
- le code de contrôle permettant de vérifier la validité du ticket SMS par les agents assermentés du réseau de transport concerné.

Ces informations permettent de prouver la validité du ticket SMS et seront contrôlées par les agents assermentés lors d'opérations de contrôle. Un lien renvoyant vers le site internet et les présentes Conditions Générales sont à disposition en envoyant le mot-clé AIDE au 93555 (sms non surtaxé).

5.8. Utilisation des m-Tickets et tickets SMS

Le m-Ticket et le ticket SMS sont valables uniquement sur les lignes du réseau de transport indiquées sur le m-Ticket ou le ticket SMS durant leur durée de validité. Si le m-Ticket ou le ticket SMS ne font aucune mention de ligne, ils sont alors utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau de transport concerné. Durant cette durée de validité, le Client peut effectuer plusieurs correspondances (2 ou plus selon le type de titre acheté) sur les lignes du réseau de transport concerné.

Si le client se trouve toujours dans un véhicule du réseau de transport concerné au-delà de la durée de validité du titre acheté, il doit alors acheter un autre titre de transport pour voyager en toute régularité sur le réseau de transport concerné.

5.8.1. Utilisation des m-Tickets

Le m-Ticket est valable immédiatement à compter de sa validation.

Il peut être acheté à l'avance pour une utilisation ultérieure.

Sous réserve de l'article 5.9 ci-dessous, le m-Ticket doit être conservé par le Client dans son téléphone portable jusqu'à la fin de son voyage sur les lignes du réseau de transport. Si le Client désinstalle par erreur l'application MyBus de son téléphone portable, ou se déconnecte de son compte, où ne dispose plus de batterie sur son téléphone portable, il sera redevable d'une amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule. Il devra ensuite effectuer sa demande de régularisation au Service contentieux du réseau de transport, dans les meilleurs délais.

5.8.2. Utilisation des tickets SMS

Le ticket SMS est valable à partir de la réception du SMS faisant office de titre de transport, et ce pour la durée de validité étant inscrite dans le SMS reçu.

Le ticket SMS étant valable immédiatement à compter de la réception du SMS prouvant son achat, il ne peut être acheté à l'avance pour une utilisation ultérieure.

Sous réserve de l'article 5.9 ci-dessous, le ticket SMS doit être conservé par le Client dans son téléphone portable jusqu'à la fin de son voyage sur les lignes du réseau. Si le Client efface par erreur le ticket SMS de son téléphone portable, ou si son téléphone portable n'a plus de batterie, il sera redevable d'une amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule.

5.9. Validation

5.9.1. Validation du m-Ticket

Le m-Ticket consistant en un titre dématérialisé sur un téléphone portable du Client, il ne peut être validé sur les valideurs présents à l'intérieur des véhicules du réseau de transport destinés aux cartes de transport.

À chaque montée dans un véhicule du réseau de transport, le Client devra flasher le QR-code présent dans le véhicule afin de valider son m-Ticket. Si un véhicule n'est pas équipé d'un QR-Code permettant au Client d'effectuer sa validation de m-Ticket, alors le Client n'est pas soumis à cette obligation. Dans ce cas, en cas de contrôle, le Client devra pouvoir prouver qu'il a en sa possession un m-Ticket utilisable, compatible avec la ligne et le véhicule dans lequel il se trouve au moment du contrôle.

Afin de procéder à une "multi-validations" (plusieurs personnes souhaitant valider sur un même titre), il y a 2 solutions :

- Chaque Utilisateur dispose de l'application et valide un titre ;
- L'Utilisateur principal valide autant de fois (un ou plusieurs titres selon les spécificités de ces derniers) que nécessaire.

En fonction des réseaux de transport, la fonctionnalité de validation de certains titres peut nécessiter l'ajout d'une photo d'identité de l'utilisateur titulaire du compte MyBus. Cette photo doit être récente (moins d'un an) et représentative afin de clairement reconnaître le porteur du titre dématérialisé.

5.9.2. Validation du ticket SMS

Le ticket SMS consiste en un SMS sur un téléphone portable du Client. À partir de sa réception sur le téléphone mobile, le ticket SMS est considéré par défaut comme un titre validé même en cas de correspondance.

5.10. Incapacité à valider un m-Ticket

Dans certains cas, l'Utilisateur peut rencontrer une incapacité à valider son titre. Dans ce cas, il ne pourra être capable de présenter son m-Ticket lors d'un contrôle, le cas échéant. L'agent assermenté du réseau de transport pourra alors verbaliser.

Dans cette situation, nous invitons l'Utilisateur, s'il estime que le problème ne lui incombait pas, à procéder à une réclamation auprès de nos services en expliquant les raisons de son incapacité à valider.

S'il apparaît qu'un problème technique ait pu empêcher la validation, l'Utilisateur pourra être remboursé de son amende, aux frais de Monkey Factory.

S'il apparaît qu'un problème "fonctionnel" ait pu empêcher la validation (pas de QR Code de validation par exemple), l'Utilisateur pourra être remboursé de son amende, aux frais du réseau de transport.

5.11. Contrôle du m-Ticket ou du ticket SMS par les agents assermentés du réseau

En cas de contrôle par les agents assermentés du réseau de transport, le Client doit être en capacité de présenter son m-Ticket ou son ticket SMS.

5.12. Comportement du client lors du contrôle

5.12.1. Comportement du client lors du contrôle du m-Ticket

Lors d'un contrôle effectué par un agent assermenté du réseau de transport, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que celui-ci puisse lire les informations présentes dans le m-Ticket et scanner le QR-Code de contrôle à l'aide de son portable de contrôle (le cas échéant).

Si l'agent assermenté du réseau de transport ne dispose pas de portable de contrôle, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que celui-ci puisse lire les informations présentes dans le m-Ticket (contrôle à vue). Si l'agent assermenté le demande, le Client doit faire défiler le texte du m-Ticket, de façon à ce que l'agent assermenté puisse lire le m-Ticket dans sa totalité et procéder à sa validation.

Le téléphone portable doit être tenu par le Client de manière à ce que l'agent assermenté puisse effectuer son contrôle. L'agent assermenté n'a donc pas à prendre en main le téléphone portable du voyageur.

5.12.2. Comportement du client lors du contrôle du Ticket SMS PARAGAPHE IDENTIQUE AU PRECEDENT

Lors d'un contrôle effectué par un agent assermenté du réseau de transport, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que l'agent assermenté puisse lire les informations présentes dans le ticket SMS et scanner le code de contrôle à l'aide de son portable de contrôle ou recopier le code de vérification dans son portable de contrôle.

Si l'agent assermenté le demande, le Client doit faire défiler le texte du Ticket SMS, de façon à ce que l'agent assermenté puisse lire le ticket SMS dans sa totalité et procéder à sa validation. Le téléphone portable doit être tenu par le Client de manière à ce que l'agent assermenté puisse effectuer son contrôle. L'agent assermenté n'a donc pas à prendre en main le téléphone portable du voyageur.

5.13. Validité du m-Ticket et du ticket SMS

Si le Client ne peut montrer son m-Ticket ou son ticket SMS à l'agent assermenté, il s'expose à une amende d'un montant au tarif en vigueur pour défaut de détention de titre de transport quelle que soit la raison de non présentation du m-Ticket ou du ticket SMS, notamment par exemple, batterie du téléphone déchargée, écran du téléphone cassé, téléphone perdu ou volé au cours de la durée de validité du titre de transport ou toute autre cause de détérioration du m-Ticket ou du ticket SMS le rendant illisible.

Si l'état du téléphone portable du Client ne permet pas une lecture optimale du m-Ticket ou du ticket SMS (écran cassé, défaut manque de luminosité, etc.), le m-Ticket ou le ticket SMS peut être considéré comme non valable par l'agent assermenté.

Le Client qui, lors d'un contrôle, n'a pas pu montrer son m-Ticket ou son ticket SMS alors qu'il l'avait acheté et que de ce fait, un procès-verbal d'infraction a été établi, devra effectuer sa demande de régularisation au Service contentieux du réseau de transport, dans les meilleurs délais. Une recherche pourra être effectuée via l'Application de contrôle afin de vérifier si le compte du Client figure dans la liste des comptes ayant procédé à un achat pour la période de validité concernée. Si le compte ne figure pas dans la liste, le Client devra alors payer la totalité de son amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule.

Article 6 – Données personnelles

Afin de compléter cet article, veuillez-vous référer à la « Politique de Protection des Données Personnelles » de l'Application.

La collecte et le traitement des données utiles au dispositif « m-Ticketing » ou « ticket SMS » sont conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Les informations recueillies concernant le Client font l'objet de traitements informatiques auxquels il consent car les données enregistrées sont indispensables pour répondre à sa demande de titre de transport dématérialisé.

Finalités du traitement :

- Vente de titre de transport par l'Application ;
- Gestion de la facturation (paiement des titres de transport et suivi de leur facturation) ;
- Contrôle des titres de transport.

Données collectées : la collecte des données personnelles est limitée au strict nécessaire (minimisation de l'enregistrement des données).

- Données obligatoires : **coût des titres de transport, date d'achat, données du panier** ;
- Données optionnelles : aucune ;
- Dans le cas spécifique du ticket SMS : **n° de téléphone** ;
- Dans le cas spécifique du m-Ticket : **nom**, **prénom**, **adresse email**.

Durée de conservation : 3 ans maximum.

Organismes destinataires ayant accès aux données :

- Le réseau de transport en commun ;
- L'exploitant du réseau de transport en commun ;
- Le prestataire en charge de la solution « m-Ticketing » ou « ticket SMS » (MyBus).

Afin de connaître les droits sur l'Informatique et Libertés (droit d'accès, droit de modification et droit de suppression), veuillez-vous référer à la « Politique de Protection des Données Personnelles » de l'Application.

Article 7 – Outils facultatifs

Nous pourrions fournir au Client l'accès à des outils de tierces parties sur lesquels nous n'exerçons ni suivi, ni contrôle, ni influence.

Le Client reconnaît et accepte le fait que nous fournissons l'accès à de tels outils « tels quels » et « selon la disponibilité », sans aucune garantie, représentation ou condition d'aucune sorte et sans aucune approbation. Nous n'aurons aucune responsabilité légale résultant de ou liée à l'utilisation de ces outils facultatifs de tiers.

Si le Client utilise les outils facultatifs offerts sur l'Application, il le fait à son propre risque et à sa propre discrétion, et il devrait consulter les conditions auxquelles ces outils sont offerts par le ou les fournisseurs tiers concerné(s).

Nous pourrions aussi, à l'avenir, offrir de nouveaux services et/ou de nouvelles fonctionnalités sur notre Application (incluant de nouveaux outils et de nouvelles ressources). Ces nouvelles fonctionnalités et ces nouveaux services seront également assujettis à ces Conditions Générales de Vente et/ou de Conditions Générales d'Utilisation.

Article 8 – Liens de tiers

Certains contenus, produits et services disponibles par le biais de notre Service pourraient inclure des éléments provenant de tierces parties.

Les liens provenant de tierces parties sur cette Application pourraient rediriger le Client vers des sites web et applications mobiles de tiers qui ne sont pas affiliés à nous. Nous ne sommes pas tenus d'examiner ou d'évaluer le contenu ou l'exactitude de ces sites et applications mobiles, et nous ne garantissons pas et n'assumons aucune responsabilité quant à tout contenu, site web, Application, produit, service ou autre élément accessible sur ou depuis ces sites et applications tiers.

Nous ne sommes pas responsables des préjudices ou dommages liés à l'achat ou à l'utilisation de biens, de services, de ressources, de contenu, ou de toute autre transaction effectuée en rapport avec ces sites web et applications mobiles de tiers. Le Client doit lire attentivement les politiques et pratiques des tierces parties et s'assurer de bien les comprendre avant de s'engager dans toute transaction. Les plaintes, réclamations, préoccupations, ou questions concernant les produits de ces tiers doivent être soumises à ces mêmes tiers.

Article 9 – Commentaires, suggestions et autres propositions d'utilisateurs

Si, à notre demande, le Client soumet des contenus spécifiques (par exemple, pour participer à des concours), ou si sans demande de notre part, il envoie des idées créatives, des suggestions, des propositions, des plans ou d'autres éléments, que ce soit en ligne, par e-mail, par courrier, ou autrement (collectivement, « commentaires »), le Client nous accorde le droit, en tout temps, et sans restriction, d'éditer, de copier, de publier, de distribuer, de traduire et d'utiliser autrement et dans tout média tout commentaire qu'il nous envoie. Nous ne sommes pas et ne devrons pas être tenus (1) de maintenir la confidentialité des commentaires ; (2) de payer une compensation à quiconque pour tout commentaire fourni ; (3) de répondre aux commentaires.

Nous pourrions, mais n'avons aucune obligation de le faire, surveiller, modifier ou supprimer le contenu que nous estimons, à notre seule discrétion, être illégal, offensant, menaçant, injurieux, diffamatoire, pornographique, obscène ou autrement répréhensible, ou qui enfreint toute propriété intellectuelle ou ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

Le Client s'engage à écrire des commentaires qui ne violent pas les droits de tierces parties, y compris les droits d'auteur, les marques déposées, la confidentialité, la personnalité, ou d'autres droits personnels ou de propriété. Le Client convient également que ses commentaires ne contiendront pas de contenu illégal, diffamatoire, offensif ou obscène, et qu'ils ne contiendront non plus pas de virus informatique ou d'autres logiciels malveillants qui pourraient affecter de quelque manière que ce soit le fonctionnement du Service ou toute autre Application associée. Le Client ne peut pas utiliser de fausse adresse e-mail, prétendre être quelqu'un qu'il n'est pas, ou essayer de nous induire nous et/ou les tierces parties en erreur quant à l'origine de ses commentaires. Le Client est entièrement responsable de tous les commentaires qu'il publie ainsi que de leur exactitude. Nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons tout engagement quant à tout commentaire que le Client ou toute autre tierce partie publie.

Article 10 – Renseignements personnels

La soumission des renseignements personnels du Client sur notre boutique est régie par notre Politique de Protection des Données Personnelles. Le Client peut à tout moment consulter notre Politique de Protection des Données Personnelles sur cette Application (menu).

Article 11 – Erreurs, inexactitudes et omissions

Il se pourrait qu'il y ait parfois des informations sur notre Application ou dans le Service qui pourraient contenir des erreurs typographiques, des inexactitudes ou des omissions qui pourraient être relatives aux descriptions de produits, aux prix, aux promotions, aux offres, aux frais d'expédition des produits, aux délais de livraison et à la disponibilité. Nous nous réservons le droit de corriger toute erreur, inexactitude, omission, et de changer ou de mettre à jour des informations ou d'annuler des commandes, si une quelconque information dans le Service ou

sur tout autre Application associée est inexacte, et ce, en tout temps et sans préavis (y compris après que le Client ait passé sa commande).

Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour, de modifier ou de clarifier les informations dans le Service ou sur tout autre application mobile ou site web associé, incluant mais ne se limitant pas aux informations sur les prix, sauf si requis par la loi. Aucune date définie de mise à jour ou d'actualisation dans le Service ou sur tout autre application mobile ou site web associé ne devrait être prise en compte pour conclure que les informations dans le Service ou sur tout autre application mobile et site web associé ont été modifiées ou mises à jour.

Article 12 – Utilisations interdites

En plus des interdictions énoncées dans les Conditions Générales de Vente, il est interdit au Client d'utiliser l'Application ou son contenu: (a) à des fins illégales; (b) pour inciter des tiers à réaliser des actes illégaux ou à y prendre part; (c) pour enfreindre toute ordonnance régionale ou toute loi, règle ou régulation internationale, fédérale, provinciale ou étatique; (d) pour porter atteinte à ou violer nos droits de propriété intellectuelle ou ceux de tierces parties; (e) pour harceler, maltraiter, insulter, blesser, diffamer, calomnier, dénigrer, intimider ou discriminer quiconque en fonction du sexe, de l'orientation sexuelle, de la religion, de l'origine ethnique, de la race, de l'âge, de l'origine nationale, ou d'un handicap; (f) pour soumettre des renseignements faux ou trompeurs; (g) pour téléverser ou transmettre des virus ou tout autre type de code malveillant qui sera ou pourrait être utilisé de manière à compromettre la fonctionnalité ou le fonctionnement du Service ou de toute autre application mobile associée, indépendant, ou d'Internet; (h) pour recueillir ou suivre les renseignements personnels d'autrui; (i) pour polluposter, hameçonner, détourner un domaine, extorquer des informations, parcourir, explorer ou balayer le web (ou toute autre ressource); (j) à des fins obscènes ou immorales; ou (k) pour porter atteinte ou contourner les mesures de sécurité de notre Service, de tout autre application mobile, site web, ou d'Internet. Nous nous réservons le droit de résilier l'utilisation du Service ou de toute application mobile connexe par le Client pour avoir enfreint les utilisations interdites.

Article 13 – Exclusion de garanties et limitation de responsabilité

Nous ne garantissons ni ne prétendons en aucun cas que l'utilisation de notre Service par le Client sera ininterrompue, rapide ou sans erreur.

Nous ne garantissons pas que les résultats qui pourraient être obtenus par le biais de l'utilisation du Service seront exacts ou fiables.

Le Client accepte que de temps à autre, nous puissions supprimer le Service pour des périodes de temps indéfinies ou annuler le Service à tout moment, sans l'avertir au préalable.

Le Client convient expressément que son utilisation du Service, ou son incapacité à utiliser celui-ci, est à son seul risque. Le Service ainsi que tous les produits et services qui lui sont fournis par le biais du Service sont (sauf mention expresse du contraire de notre part) fournis « tels quels » et « selon la disponibilité » pour son utilisation, et ce sans représentation, sans garanties et sans conditions d'aucune sorte, expresses ou implicites, y compris toutes les garanties implicites de commercialisation ou de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier, de durabilité, de titre et d'absence de contrefaçon.

Monkey Factory, nos directeurs, responsables, employés, sociétés affiliées, agents, contractants, stagiaires, fournisseurs, prestataires de services et concédants ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute blessure, perte, réclamation, ou de dommages directs, indirects, accessoires, punitifs, spéciaux, ou dommages consécutifs de quelque nature qu'ils soient, incluant mais ne se limitant pas à la perte de profits, de revenus, d'économies, de données, aux coûts de remplacement ou tous dommages similaires, qu'ils soient contractuels, délictuels (même en cas de négligence), de responsabilité stricte ou autre, résultant de l'utilisation de tout service ou produit provenant de ce Service par le Client, ou quant à toute autre réclamation liée de quelque manière que ce soit à son utilisation du Service ou de tout produit, incluant mais ne se limitant à toute erreur ou omission dans tout contenu, ou à toute perte ou tout dommage de toute sorte découlant de l'utilisation du Service ou de tout

contenu (ou produit) publié, transmis, ou autrement rendu disponible par le biais du Service, même s'il a été averti de la possibilité qu'ils surviennent. Parce que certains États ou certaines juridictions ne permettent pas d'exclure ou de limiter la responsabilité quant aux dommages consécutifs ou accessoires, notre responsabilité sera limitée dans la mesure maximale permise par la loi.

Article 14 – Indemnisation

Le Client accepte d'indemniser, de défendre et de protéger Monkey Factory, notre société-mère, nos filiales, sociétés affiliées, partenaires, responsables, directeurs, agents, contractants, concédants, prestataires de services, sous-traitants, fournisseurs, stagiaires et employés, quant à toute réclamation ou demande, incluant les honoraires raisonnables d'avocat, faite par toute tierce partie à cause de ou découlant de la violation par le Client de ces Conditions Générales de Vente ou des documents auxquels ils font référence, ou de sa violation de toute loi ou des droits d'un tiers.

Article 15 – Dissociabilité

Dans le cas où une disposition des présentes Conditions Générales de Vente serait jugée comme étant illégale, nulle ou inapplicable, cette disposition pourra néanmoins être appliquée dans la pleine mesure permise par la loi, et la partie non applicable devra être considérée comme étant dissociée de ces Conditions Générales de Vente, cette dissociation ne devra pas affecter la validité et l'applicabilité de toutes les autres dispositions restantes.

Article 16 – Résiliation

Les obligations et responsabilités engagées par les parties avant la date de résiliation resteront en vigueur après la résiliation de cet accord et ce à toutes les fins.

Ces Conditions Générales de Vente sont effectives à moins et jusqu'à ce qu'elles soient résiliées par le Client ou nous. Le Client peut résilier ces Conditions Générales de Vente à tout moment en nous avisant qu'il ne souhaite plus utiliser nos Services, ou lorsqu'il cesse d'utiliser notre Application.

Si nous jugeons, à notre seule discrétion, que le Client échoue, ou si nous soupçonnons qu'il a été incapable de se conformer aux modalités de ces Conditions Générales de Vente, nous pourrions aussi résilier cet accord à tout moment sans le prévenir à l'avance et il restera responsable de toutes les sommes redevables jusqu'à la date de résiliation (celle-ci étant incluse), et/ou nous pourrions refuser au Client l'accès à nos Services (ou à toute partie de ceux-ci).

Article 17 – Intégralité de l'accord

Tout manquement de notre part à l'exercice ou à l'application de tout droit ou de toute disposition des présentes Conditions Générales de Vente ne devrait pas constituer une renonciation à ce droit ou à cette disposition.
Ces Conditions Générales de Vente ou toute autre politique ou règle d'exploitation que nous publions sur cette Application ou relativement au Service constituent l'intégralité de l'entente et de l'accord entre le Client et nous et régissent son utilisation du Service, et remplacent toutes les communications, propositions et tous les accords, antérieurs et contemporains, oraux ou écrits, entre le Client et nous (incluant, mais ne se limitant pas à toute version antérieure des Conditions Générales de Vente).
Toute ambiguïté quant à l'interprétation de ces Conditions Générales de Vente ne doit pas être interprétée en défaveur de la partie rédactrice.

Article 18 – Loi applicable

Ces Conditions Générales de Vente, ainsi que tout autre accord séparé par le biais duquel nous vous fournissons des Services seront régis et interprétés en vertu des lois en vigueur à la Cité Numérique du Pensio, 4 rue du PNDF, 43000 LE PUY-EN-VELAY, France.

Article 19 – Modifications apportées aux Conditions Générales de Vente

Le Client peut consulter la version la plus récente des Conditions Générales de Vente à tout moment sur cette page.

Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, de mettre à jour, de modifier ou de remplacer toute partie de ces Conditions Générales de Vente en publiant les mises à jour et les changements sur notre Application. Il incombe au Client de visiter cette page régulièrement pour vérifier si des changements ont été apportés. Son utilisation continue de ou son accès à notre Application après la publication de toute modification apportée à ces Conditions Générales de Vente constitue une acceptation de ces modifications.

Article 20 – Coordonnées

Les questions concernant les Conditions Générales de Vente doivent nous être envoyées à contact@mybus.io.

Article 21 – Durée

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent pendant la durée du service de distribution dématérialisée de titres de transport sur le réseau de transport, et ce jusqu'à édition d'une nouvelle version des Conditions Générales de Vente.

Article 22 – Force majeure

Ni le réseau de transport ni le Client ne faillit à ses obligations contractuelles dans la mesure où leur inexécution résulte d'un cas de force majeure, notamment les incendies, dégâts des eaux, catastrophes naturelles, les tempêtes, inondations, tremblements de terre, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement, l'arrêt de fourniture d'énergie, ainsi que tous les autres faits indépendants de la volonté des parties empêchant l'exécution des obligations incombant au Client ou au réseau de transport.

La force majeure ne libère le Client ou le réseau de transport que sous réserve de l'invoquer, dans la mesure et pendant le temps de l'empêchement.

Article 23 – Réclamation

Pour toute réclamation, le Client pourra s'adresser à MyBus :

- Par courrier en écrivant à la Cité Numérique du Pensio, 4 rue du PNDF, 43000 LE PUY-EN-VELAY ;
- Ou par mail à contact@mybus.io ;
- Ou via la rubrique « Contact » du site www.mybus.io.

En cas de contestation, le Client devra exposer les motifs de ses griefs et produire toute pièce utile au traitement de sa demande.

Conformément à l'article L.612 et suivants du Code de la consommation, le Client, après avoir saisi le service client de MyBus, et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 6 mois, peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle auprès du Médiateur Tourisme et Voyage.

Le Médiateur Tourisme et Voyage peut être saisi directement par internet en téléchargeant le formulaire de saisine : http://mtv.travel et en le retournant complété à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage «- BP 80 303 – 75823 Paris Cedex 17 ».

Article 24 – Différends et attribution de juridiction

Les présentes Conditions Générales de vente sont régies par le droit français.
Tout différend sera soumis aux juridictions compétentes du Tribunal compétent.

Règlement d'accès au service

C Ma Navette
en vigueur au 1er août 2022

Ce service public a été conçu pour répondre aux besoins des usagers.
Celui qui souhaite en bénéficier s'engage à accepter les clauses du présent règlement dont l'objectif est de fixer les conditions favorisant la sécurité, la discipline et la bonne tenue des usagers à l'intérieur des véhicules et aux points d'arrêt.
Le service fonctionne du lundi au vendredi, et ne fonctionnera pas les week-end (hors événements spéciaux) ni les jours fériés.

ARTICLE 1 - ARRETS, MONTEES ET DESCENTES DES VOYAGEURS

Les points d'arrêt du réseau sont signalés par des abribus ou des poteaux d'arrêt. Les voyageurs désirant monter dans la navette doivent se présenter au point d'arrêt et faire un signe clair au conducteur. Seule la descente aux arrêtes existants C mon bus est autorisée. Signalez votre intention de descendre au conducteur avant d'atteindre l'arrêt souhaité. La descente ou la montée entre deux arrêts est interdite.
Il est interdit de perturber le fonctionnement des portes en forçant leur ouverture ou en bloquant leur fermeture.
Les voyageurs doivent attendre l'arrêt complet du véhicule pour y monter ou descendre. La montée ou la descente doit s'effectuer dans le calme et sans bousculade.
Après la descente, les voyageurs ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ de la navette et qu'après s'être assurés qu'ils peuvent le faire en toute sécurité (notamment après avoir attendu que la navette soit suffisamment éloignée pour que la vue sur la chaussée soit complètement dégagée du côté où la navette s'éloigne).

ARTICLE 2 - VALIDATION DES TITRES DE TRANSPORT

Tout voyageur doit acquitter en montant dans l'autobus le prix intégral de son voyage :

- soit, en achetant au conducteur-receveur un ticket à l'unité et en le validant lors de son accès à bord,
- soit, en achetant au conducteur un carnet 10 voyages et en validant un ticket lors de son accès à bord,
- soit, en achetant sur l'application dédiée My Bus / C mon bus un titre dématérialisé et en le validant auprès du conducteur-receveur,
- soit, s'il détient un titre à vue (abonnement), qu'il soit de format papier ou de format dématérialisé, en le validant auprès du conducteur-receveur à chaque montée. Les voyageurs doivent être en possession des justifications requises pour l'utilisation de certains titres de transport.

A défaut de posséder un titre de transport valide, le voyageur sera prié de quitter le véhicule.

En aucun cas, le transporteur ou tout dépositaire de titres de transport n'est tenu de rembourser les titres de transport qui n'auraient pas été utilisés.

En cas d'infraction, conformément à la loi et aux règlements, vous encourez une amende dont le montant varie en fonction de votre situation et du délai de paiement. Les infractions sont constatées par les agents assermentés.

ARTICLE 3 - SECURITE

Les voyageurs doivent attacher leur ceinture de sécurité et respecter les protocoles sanitaires en vigueur sous peine d'exclusion.
Les objets qui par leur forme, leur nature, leur odeur, leur destination peuvent gêner, incommoder, effrayer les voyageurs, présenter des dangers ou nuire à la santé sont interdits dans le véhicule, notamment armes, bouteilles de gaz, batteries, vitres, téléviseurs, objets ou produits inflammables.
Les enfants âgés de moins de 11 ans devront être accompagnés par un adulte pour voyager sur la ligne.

ARTICLE 4 - BAGAGES, POUSSETTES, DEUX-ROUES, PATINS A ROULETTES

Les voyageurs peuvent monter des bagages dans le coffre du véhicule, à condition que ceux-ci soient peu encombrants.
Les deux-roues sont interdits. Les patins à roulettes et les skateboards doivent être obligatoirement tenus à la main.

ARTICLE 5 - ANIMAUX

Les petits animaux doivent être transportés dans un panier et les petits chiens tenus en laisse au pied de leur propriétaire. Ils sont transportés gratuitement. Les gros chiens, exception faite des chiens guide d'aveugles, sont interdits dans le véhicule.

ARTICLE 6 - INTERDICTIONS FAITES AUX VOYAGEURS

Il est notamment interdit :

- d'actionner abusivement les dispositifs de secours,
- de mettre un obstacle à la fermeture ou à l'ouverture des portes,
- de se pencher à l'extérieur du véhicule,
- de manipuler des objets dangereux,
- de manipuler ou détériorer le matériel et les dispositifs d'ouverture des portes (sauf en cas d'urgence) ; ou souiller le matériel, les pancartes ou les inscriptions de service,
- de voler ou détériorer du matériel de sécurité du véhicule (marteau, extincteur,…),
- d'entrer en état de grande malpropreté ou en état d'ébriété dans les véhicules, et y commettre des actes de nature à troubler l'ordre public ou à entraver le service,
- de tenir dans ces lieux des propos malséants, injurieux ou menaçants, de façon à ne pas nuire à autrui (voyageurs, conducteur),
- de solliciter dans ces lieux les voyageurs, vendre ou distribuer des objets, faire de la publicité ou de la propagande,
- de fumer et cracher dans les véhicules,
- de se bousculer, crier, jouer ou chahuter à l'intérieur des véhicules.

Tout acte de vandalisme ou détérioration du matériel commis à l'intérieur du véhicule engage la responsabilité financière de la personne qui en est responsable, ou de ses parents s'il s'agit d'un enfant mineur. Des sanctions seront appliquées et les fautifs seront tenus de réparer financièrement le préjudice causé.

Tout fait de nature à entraver le bon fonctionnement du service public des transports urbains notamment chahut, bousculade à la montée, à la descente ou pendant le trajet, peut faire l'objet des mesures suivantes :

- retrait temporaire de la carte de transport du voyageur auteur de tels agissements. Le titre de transport pourra être récupéré auprès de LMV Agglomération. S'il s'agit d'un mineur, son titre ne pourra lui être restitué qu'en présence de l'un de ses parents ou de son responsable légal,
- avertissement, notifié par écrit, à l'usager ou à son responsable légal s'il est mineur, avec mise en demeure de cesser ou de faire cesser des agissements contraires au fonctionnement normal du service. Dans le cas

d'enfants scolarisés, une copie de l'avertissement adressé aux parents sera transmise au chef d'établissement,

- d'exclusion temporaire de huit jours en cas de récidive après un premier avertissement. L'agent de contrôle assermenté peut exercer le retrait de la carte d'abonnement pour faire respecter cette mesure,
- en cas de récidive aggravée, la personne fera l'objet d'une exclusion de longue durée qui ne sera pas supérieure à une année à compter de la notification de la mesure.

Par ailleurs, les sanctions énoncées ci-dessus ne font pas obstacles à la mise en œuvre des poursuites judiciaires dont relèverait l'infraction commise.

Aucun remboursement ne sera dû sur le titre de transport en cas d'exclusion.

ARTICLE 7 - OBJETS PERDUS

Les objets perdus dans les véhicules et trouvés par le personnel de l'entreprise, pourront être récupérés auprès de LMV Agglomération.

ARTICLE 8 - RENSEIGNEMENTS, SUGGESTIONS, RECLAMATIONS

Toute demande de renseignements, suggestion ou réclamation peut être faite :

- auprès du conducteur - receveur,
- auprès de l'accueil de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,
- A compter du 12 septembre 2022 : auprès de l'accueil du Pôle Mobilités, 9001 av. Pierre Sémard à Cavaillon: Tél. 04 90 04 22 05,
- auprès du point accueil « Transport » des communes desservies.

Annexe 1
CONDITIONS GENERALES DE VENTE
RESEAU C MA NAVETTE

Titres individuels

Toute personne utilisant les lignes du réseau C ma navette devra être munie d'un titre de transport valable.
Ces titres sont utilisables sur le réseau C ma navette pendant 1 heure. Les correspondances sont autorisées pendant cette durée.
Ces titres sont vendus par les chauffeurs au sein de la navette C ma navette, ou sur l'application dédiée My Bus / C mon bus pour les titres dématérialisés « M-ticket »
L'utilisateur doit valider à l'intérieur de la navette son titre, qu'il soit papier ou dématérialisé.
Lors de tout contrôle, le titulaire d'un titre de transport bénéficiant d'un tarif réduit devra être en possession des justificatifs nécessaires.
Le trajet est gratuit pour les enfants âgés de moins de 7 ans et accompagnés d'un adulte, ainsi que pour les personnes âgées de 65 ans et plus et les personnes en situation de handicap

Abonnements gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire LMV et les personnes en situation de handicap

Ces abonnements sont utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau C ma navette et C mon bus.
Une carte d'abonnement personnalisée est délivrée avec la photo du titulaire de la carte, son nom et son prénom.
Pour les titres dématérialisés « M-ticket », l'abonnement doit être acheté par le biais de l'application dédiée My Bus / C mon bus.
Le prix de l'abonnement peut être révisable chaque année.
La signature du contrat d'abonnement est obligatoire et entraîne l'ouverture d'un dossier.
La collectivité se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet ou inexact.

Validité :

L'abonnement gratuit pour les personnes de 65 ans et plus est délivré aux résidents du territoire LMV (sur présentation de justificatifs d'âge et de domicile) au titre d'une année civile, soit du 1er/01 au 31/12.
L'abonnement gratuit pour les personnes en situation de handicap est délivré (sur présentation d'une pièce d'identité + justificatif MDPH / APEI de Cavaillon le cas échéant) au titre d'une année civile, soit du 1er/01 au 31/12.

Conditions d'utilisation des abonnements

L'abonnement est strictement personnel, il ne peut être utilisé que par le titulaire de la carte. En aucun cas, il ne peut être cédé ou revendu à une tierce personne.
Une même personne ne peut pas posséder à la fois un abonnement en format papier et en format dématérialisé. La procédure d'achat (physique au Pôle Mobilités de Cavaillon à compter du 12 septembre 2022 et Mairies annexes ou dématérialisée par le biais de l'application détermine la nature d'abonnement qui sera possédé par l'utilisateur. Il ne sera pas possible de modifier la nature de l'abonnement en cours de validité.

A chaque montée dans le bus, la carte d'abonnement, qu'elle soit en format papier ou en format dématérialisé, doit être validée, y compris lors de toute correspondance.
La carte doit être présentée lors de tout contrôle dans les bus.
En cas de litige sur l'identité du porteur de la carte, le conducteur du bus pourra demander un justificatif d'identité.
Toute utilisation frauduleuse entraîne la résiliation de l'abonnement et le retrait du titre de transport (carte d'abonnement).
L'administration se réserve le droit d'accepter l'accès au réseau aux enfants âgés de 9 à 11 ans voyageant seuls, sous réserve qu'au moins un de leur représentant légal ait signé une autorisation parentale auprès de la CA LMV.

Les abonnements gratuits réservés aux personnes de 65 ans et plus et aux personnes en situation de handicap sont aussi valables sur le réseau C mon bus.

Perte, vol, détérioration

En cas de perte, vol ou détérioration, la carte d'abonnement papier sera remplacée sous condition du règlement des frais de duplicata de 10 € (frais à la charge du titulaire). Le titre de transport perdu, volé ou détérioré sera rendu inutilisable. Aucun remboursement ne sera effectué.

Résiliation du contrat

Le contrat prend fin automatiquement au 31 décembre pour les abonnements gratuits pour les personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur le territoire LMV ainsi que pour les personnes en situation de handicap. Toutefois, le contrat peut être interrompu par anticipation sous certaines conditions :

- **Décès du titulaire de la carte (sur justificatif de décès)**
- **Changement de domicile (sur justificatif de déménagement)**

La collectivité se réserve le droit de résilier le contrat en cours sans préavis ni formalités particulières dans les cas suivants :

- en cas de fraude établie lors de la constitution du contrat : fausse déclaration, falsification des pièces, etc.
- en cas de fraude dans l'utilisation du titre de transport
- en cas d'impayés

La collectivité se réserve le droit de refuser tout nouveau contrat d'abonnement à un payeur ou titulaire dont un contrat a déjà été résilié pour fraude établie ou pour impayé.

Responsabilité du titulaire du titre et du payeur

Les conditions générales de vente s'imposent à la fois au titulaire du titre de transport et au payeur.

Dispositions diverses

Les données nécessaires à la gestion de l'abonnement font l'objet d'un traitement informatique.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Règlement européen n°2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel du 27 avril 2016), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement des données personnelles vous concernant à tout moment en contactant le Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : DPD_LMV@fr.gt.com.

Annexe 2
CONDITIONS GENERALES DE VENTE
Réseau de transport urbain C Mon Bus
(Lignes A, B, C, D, S1, S2, S3) et C ma navette
Titres dématérialisés – Monkey Factory / My bus

Les présentes Conditions Générales (ci-après désignées les « Conditions Générales ») ont pour objet de régir les conditions d'achat et d'utilisation des titres de transport dématérialisés (ci-après désignés par « m-Ticket » ou « ticket SMS ») utilisables sur l'Application mobile et web MyBus (ci-après désignés par "l'Application" ou "l'Application MyBus"), ou séparément pour le ticket SMS MyBus, et s'appliquent à tout Client acheteur d'un m-Ticket ou d'un ticket SMS. Elles forment avec le Règlement des transports de chaque réseau (disponible sur le site internet du réseau de transport en question), le contrat de transport régissant les obligations entre le Client et le réseau de transport sur les services applicables à l'ensemble du réseau de transport.

L'application MyBus est exploitée par Monkey Factory. Sur cette application, les termes « nous », « notre » et « nos » font référence à Monkey Factory. Monkey Factory propose l'application MyBus, y compris toutes les informations, tous les outils et tous les services qui y sont disponibles pour le Client sous réserve de son acceptation de l'ensemble des modalités, conditions, politiques et avis énoncés ici.

En visitant cette application et/ou en achetant un de nos produits, le Client s'engage dans notre « Service » et accepte d'être lié par les modalités de ces Conditions Générales de Vente, y compris les modalités, conditions et politiques additionnelles auxquelles il est fait référence ici et/ou accessibles par hyperlien. Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à tous les utilisateurs de cette application, incluant mais ne se limitant pas, aux utilisateurs qui naviguent sur l'Application, qui sont des vendeurs, des clients, des marchands, et/ou des contributeurs de contenu.

Veuillez lire attentivement ces Conditions Générales de Vente avant d'accéder à ou d'utiliser la boutique de notre Application. En accédant à ou en utilisant une quelconque partie de cette boutique, le Client accepte d'être lié par ces Conditions Générales de Vente. Si le Client n'accepte pas toutes les modalités et toutes les conditions de cet accord, alors il ne doit pas accéder à la boutique de notre Application ni utiliser les services qui y sont proposés. Si ces Conditions Générales de Vente sont considérées comme une offre, l'acceptation se limite expressément à ces Conditions Générales de Vente.

Toutes les nouvelles fonctionnalités et tous les nouveaux outils qui seront ajoutés ultérieurement à cette boutique seront également assujettis à ces Conditions Générales de Vente. Le Client peut consulter la version la plus récente des Conditions Générales de Vente à tout moment dans l'application (menu ou lien hypertexte). Nous nous réservons le droit de mettre à jour, de changer ou de remplacer toute partie de ces Conditions Générales de Vente en publiant les mises à jour et/ou les modifications sur notre Application. Il incombe au Client de consulter cette page régulièrement pour vérifier si des modifications ont été apportées. L'utilisation continue de l'Application par le Client ou son accès à celle-ci après la publication de toute modification constitue une acceptation de sa part de ces modifications.

Article 1 – Conditions d'utilisation de notre Application

En acceptant ces Conditions Générales de Vente, le Client déclare qu'il a atteint l'âge de la majorité dans son pays, État ou province de résidence, et qu'il nous a donné son consentement pour permettre à toute personne d'âge mineur à sa charge d'utiliser cette application.

L'utilisation de nos produits à toute fin illégale ou non autorisée est interdite, et il ne doit pas non plus, dans le cadre de l'utilisation du Service, violer les lois de sa juridiction (incluant mais ne se limitant pas aux lois relatives aux droits d'auteur).

Il ne doit pas transmettre de vers, de virus ou tout autre code de nature destructive.

Toute infraction ou violation des présentes Conditions Générales de Vente entraînera la résiliation immédiate de ses Services.

Article 2 – Conditions générales

Nous nous réservons le droit de refuser à tout moment l'accès aux services à toute personne, et ce, pour quelque raison que ce soit.

Le Client comprend que son contenu (à l'exclusion de ses informations de carte de crédit) pourrait être transféré de manière non chiffrée, et cela sous-entend (a) des transmissions sur divers réseaux ; et (b) des changements pour se conformer et s'adapter aux exigences techniques pour la connexion des réseaux ou appareils. Les informations de carte de crédit sont toujours chiffrées pendant la transmission sur les réseaux.

Le Client accepte de ne pas reproduire, dupliquer, copier, vendre, revendre ou exploiter une quelconque partie du Service ou utilisation du Service, ou un quelconque accès au Service ou contact sur l'Application, par le biais duquel le Service est fourni, sans autorisation écrite expresse préalable de notre part.

Les titres utilisés dans cet accord sont inclus pour une commodité de lecture, et ne vont ni limiter ni affecter ces conditions.

Article 3 – Exactitude, Exhaustivité et actualité des informations

Nous ne sommes pas responsables si les informations disponibles sur cette Application ne sont pas exactes, complètes ou à jour. Le contenu de cette Application est fourni à titre indicatif uniquement et ne devrait pas constituer la seule source d'information du Client pour prendre des décisions, sans consulter au préalable des sources d'information plus exactes, plus complètes et actualisées. Si le Client décide de se fier au contenu présenté sur cette Application, il le fait à son propre risque.

Cette Application pourrait contenir certaines informations antérieures. Ces informations antérieures, par nature, ne sont pas à jour et sont fournies à titre indicatif seulement. Nous nous réservons le droit de modifier le contenu de cette Application à tout moment, mais nous n'avons aucune obligation de mettre à jour les informations sur notre site. Le Client accepte qu'il lui incombe de surveiller les modifications apportées à notre site.

Article 4 – Modifications apportées au service et aux prix

Les prix de nos produits peuvent être modifiés sans préavis.

Nous nous réservons le droit à tout moment de modifier ou d'interrompre le Service (ainsi que toute partie ou tout contenu du Service) sans préavis et en tout temps.

Nous ne serons pas responsables envers vous ou toute autre tierce partie de toute modification de prix, suspension ou interruption du Service.

Article 5 – Produits ou services

Certains produits ou services peuvent être exclusivement disponibles en ligne sur notre Application. Ces produits ou services peuvent être disponibles en quantités limitées et peuvent uniquement faire l'objet de retours ou d'échanges.

Nous nous réservons le droit, sans toutefois être obligés de le faire, de limiter les ventes de nos produits ou services à toute personne, et dans toute région géographique ou juridiction. Nous pourrions exercer ce droit au cas par cas. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités de tout produit ou service que nous offrons. Toutes les descriptions de produits et tous les prix des produits peuvent être modifiés en tout temps sans avis préalable, à notre seule discrétion. Nous nous réservons le droit d'arrêter d'offrir un produit à tout moment. Toute offre de service ou de produit présentée sur cette Application est nulle là où la loi l'interdit.

Nous ne garantissons pas que la qualité de tous les produits, services, informations, ou toute autre marchandise que le Client a obtenue ou achetée répondra à ses attentes, ni que toute erreur dans le Service sera corrigée.

5.1. Commande et achat

5.1.1. Commande et achat de m-Ticket MyBus

Le Client a la possibilité d'acheter un m-Ticket uniquement via un téléphone mobile disposant nécessairement d'une connexion internet, ou d'un navigateur web disposant également d'une connexion internet.

Pour obtenir le m-Ticket MyBus de son choix, le Client doit télécharger l'application mobile MyBus sur son smartphone et créer un compte. Il clique ensuite sur le titre de transport de son choix et suit les instructions de paiement. Il est également possible d'acheter un m-Ticket MyBus directement sur l'application web disponible à l'URL suivante : https://maps.mybus.io.

Il est à noter que le Client accepte expressément les présentes conditions générales de vente dès lors où il valide son achat. Une mention rappelant l'acceptation des conditions générales de vente (avec un lien vers ces dernières) est présente lors de l'achat, juste au-dessus du bouton de confirmation de commande.

Suite à son achat, le Client dispose d'un titre dématérialisé dans l'Application (mobile uniquement) faisant office de titre de transport et constitutif du m-Ticket. Si un achat d m-Ticket a été effectué depuis l'application web, le Client devra alors télécharger et ouvrir l'application mobile MyBus, puis se connecter à son compte depuis l'application mobile afin de dématérialiser son m-Ticket.

Si le Client ne dispose pas d'un titre dématérialisé dans l'application lui confirmant qu'il a bien acheté un m-Ticket, cela signifie que l'acte d'achat du m-Ticket n'a pas été effectué. Le coût d'achat du m-Ticket ne sera alors pas facturé au Client. Afin d'obtenir un m-Ticket valide, le Client doit réitérer son achat ou bien acheter un titre de transport physique auprès du conducteur du réseau de transport ou tout autre canal de vente officiel (distributeurs automatiques de titres, dépositaires ou boutiques en ligne).

Le Client peut céder son m-Ticket à un tiers via la fonction « transfert » de l'Application.

Le Client peut acheter plusieurs m-Tickets. Si des Clients souhaitent voyager à plusieurs en achetant des m-Tickets, ils doivent chacun acheter un m-Ticket à partir de leur téléphone portable (ou ordinateur) ou acheter plusieurs m-Tickets à partir d'un même téléphone (ou ordinateur). Dans ce cas, le Client détenteur du téléphone ou de l'ordinateur qui servira à acheter les m-Tickets doit les transférer à ses compagnons via la fonction « transfert » de l'Application.

Le Client doit acheter son m-Ticket avant de monter dans un des véhicules du réseau de transport.

Il est recommandé au Client d'effectuer l'achat du m-Ticket au plus tard quand le véhicule est à l'approche de l'arrêt auquel le Client se trouve. En cas de contrôle, l'agent assermenté vérifiera que le m-Ticket a bien été acheté avant que le Client monte dans le véhicule, et non pas à la vue des agents assermentés se trouvant dans le véhicule.

Pour pouvoir acheter son m-Ticket, le Client doit :

- Disposer d'un téléphone portable en état de fonctionnement et d'une connexion internet (ou d'un ordinateur et d'une connexion internet) ;
- Disposer d'un montant suffisant sur le compte bancaire avec lequel il souhaite payer.

5.1.2. Commande et achat de ticket SMS MyBus

Pour obtenir le ticket SMS, le Client doit envoyer par SMS au numéro court 93555, un mot clé (code de commande) correspondant à l'un des titres des réseaux de transport proposés par MyBus. Le Client reçoit ensuite un SMS en provenance du numéro court 93555 faisant office de titre de transport et constitutif du ticket SMS.

Il est à noter que le Client accepte expressément les présentes conditions générales de vente dès lors où il envoie le message.

En cas d'erreur dans l'envoi du message par le Client au numéro court 93555 (code de commande non-valide), le Client reçoit un message lui indiquant que l'achat n'a pu être effectué. Ce message d'erreur envoyé par SMS par le numéro court 93555 ne constitue pas un titre de transport valable sur le réseau de transport concerné et n'est donc pas payant. Si le Client ne reçoit pas de SMS de la part du numéro court 93555 lui confirmant qu'il a bien acheté un ticket SMS, cela signifie que l'acte d'achat du ticket SMS n'a pas été effectué.

Le coût d'achat du « Ticket-SMS » ne sera alors pas facturé au Client. Afin d'obtenir un ticket SMS valide, le Client doit réitérer sa commande ou bien acheter un titre de transport par un autre moyen.

Le Client peut acheter plusieurs tickets SMS successivement. Si des Clients souhaitent voyager à plusieurs en achetant des tickets SMS, ils doivent chacun acheter un ticket SMS à partir de leur téléphone portable ou acheter plusieurs tickets SMS à partir d'un même téléphone. Dans ce cas, les tickets SMS achetés étant conservés uniquement sur le téléphone portable ayant servi à effectuer l'achat, les Clients ayant acheté leur ticket SMS avec le même téléphone portable doivent rester ensemble tout au long de leur voyage sur le réseau de transport concerné.

Le Client ne peut en aucun cas céder son ticket SMS à un tiers. Toute cession du ticket SMS est considérée comme un acte de fraude. En cas de cession du ticket SMS, le Client s'expose à une amende au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule. Le Client bénéficiaire de la cession du ticket SMS s'expose à la même sanction.

En cas de contrôle, tous les tickets SMS reçus devront être présentés par le Client aux agents assermentés en charge du contrôle de validité des Titres de transport.

Le Client doit acheter son ticket SMS avant de monter dans un des véhicules du réseau de transport concerné. Il est recommandé au Client d'effectuer l'achat du ticket SMS au plus tard quand le véhicule est à l'approche de l'arrêt auquel le Client se trouve. En cas de contrôle, l'agent assermenté vérifiera que le ticket SMS a bien été acheté avant que le Client monte dans le véhicule, et non pas à la vue des agents assermentés se trouvant dans le véhicule.

Pour pouvoir acheter son ticket SMS, le Client doit :

- Disposer d'un téléphone portable en état de fonctionnement et permettant d'envoyer des SMS ;
- Être physiquement en France, dans une zone géographique couverte par le réseau de son opérateur téléphonique, et s'assurer que son téléphone mobile reçoit le signal réseau permettant d'envoyer et de recevoir un SMS ;
- Avoir une carte SIM française reconnue par les opérateurs téléphoniques français et disposer d'un abonnement pour son téléphone mobile ou d'une carte prépayée disposant d'un montant suffisant pour acheter le ticket SMS chez l'un des opérateurs téléphoniques français (Bouygues Telecom, Free Mobile, SFR et Orange) ;
- L'achat de ticket SMS par le Client est possible uniquement si l'option SMS+ a été activée.

5.2. Délais et rétractation

Le m-Ticket et ticket SMS ne sont ni modifiables ni annulables.

Tous les m-Tickets et ticket SMS vendus par Monkey Factory via l'Application MyBus (ou directement par SMS pour le ticket SMS) sont valables pour la période de validité qui est mentionnée sur chacun d'eux. De ce fait, conformément aux dispositions des articles L221-2-9° et L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun délai de rétractation.

5.3. Annulation et remboursement

Aucun Titre de transport ne peut être remboursé sauf cas de force majeure tel que défini par les tribunaux français, pour motif légitime. Dans ce cas, la demande sera formulée :
– Par email : **support@mybus.io**

– Par courrier : Cité du Numérique, 4 rue du PNDF – 43000 LE PUY-EN-VELAY

5.4. Prix de vente du m-Ticket et ticket SMS

Le montant du prix d'un m-Ticket est celui du titre choisi par le Client parmi ceux disponibles dans l'Application MyBus, dans la partie « Mes titres ».

En tout état de cause, l'application MyBus est gratuite.

5.5. Paiement du m-Ticket

Le paiement du m-Ticket doit être fait exclusivement par carte bancaire.

Si le paiement est refusé par la banque du Client, l'achat du m-Ticket ne peut alors pas avoir lieu.

5.6 Exactitude de la facturation et des informations de compte

Nous nous réservons le droit de refuser toute commande que le Client passe auprès de nous. Nous pourrions, à notre seule discrétion, réduire ou annuler les quantités achetées par personne, par foyer ou par commande. Ces restrictions pourraient inclure des commandes passées par ou depuis le même compte client, la même carte de crédit, et/ou des commandes qui utilisent la même adresse de facturation et/ou d'expédition. Dans le cas où nous modifierons une commande ou si nous venions à l'annuler, nous pourrions tenter d'avertir le Client en le contactant à l'e-mail et/ou à l'adresse de facturation/au numéro de téléphone fourni au moment où la commande a été passée. Nous nous réservons le droit de limiter ou d'interdire les commandes qui, à notre seul jugement, pourraient sembler provenir de marchands, de revendeurs ou de distributeurs.

Le Client accepte de fournir des informations de commande et de compte à jour, complètes et exactes pour toutes les commandes passées sur notre boutique. Le Client s'engage à mettre à jour rapidement son compte et ses autres informations, y compris son adresse e-mail, ses numéros de cartes de crédit et dates d'expiration, pour que nous puissions compléter ses transactions et le contacter si nécessaire.

5.7. Confirmation de l'achat

5.7.1. Confirmation de l'achat de m-Ticket sur l'Application MyBus

Le m-Ticket disponible dans le compte MyBus du Client suite à son achat contient les informations suivantes :

- Le type de titre ;
- La date et l'heure de validation ;
- Le nom et la photo du Client (si toutefois le titre nécessite la photo du Client) ;
- Un code de sécurité visuel modifié quotidiennement ;
- Une jauge dynamique (petit bus qui roule) indiquant le temps de validité restant.

Ces informations permettent de prouver la validité du m-Ticket et seront contrôlées par les agents assermentés lors des opérations de contrôle.

5.7.2. Confirmation de l'achat de ticket SMS MyBus

Le ticket SMS reçu par le Client suite à sa commande contient les informations suivantes :

- la date de validité du Ticket SMS ;
- l'heure de début de validité du Ticket SMS ;
- l'heure de fin de validité du Ticket SMS ;
- le code de contrôle permettant de vérifier la validité du ticket SMS par les agents assermentés du réseau de transport concerné.

Ces informations permettent de prouver la validité du ticket SMS et seront contrôlées par les agents assermentés lors d'opérations de contrôle. Un lien renvoyant vers le site internet et les présentes Conditions Générales sont à disposition en envoyant le mot-clé AIDE au 93555 (sms non surtaxé).

5.8. Utilisation des m-Tickets et tickets SMS

Le m-Ticket et le ticket SMS sont valables uniquement sur les lignes du réseau de transport indiquées sur le m-Ticket ou le ticket SMS durant leur durée de validité. Si le m-Ticket ou le ticket SMS ne font aucune mention de ligne, ils sont alors utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau de transport concerné. Durant cette durée de validité, le Client peut effectuer plusieurs correspondances (2 ou plus selon le type de titre acheté) sur les lignes du réseau de transport concerné.

Si le client se trouve toujours dans un véhicule du réseau de transport concerné au-delà de la durée de validité du titre acheté, il doit alors acheter un autre titre de transport pour voyager en toute régularité sur le réseau de transport concerné.

5.8.1. Utilisation des m-Tickets

Le m-Ticket est valable immédiatement à compter de sa validation.

Il peut être acheté à l'avance pour une utilisation ultérieure.

Sous réserve de l'article 5.9 ci-dessous, le m-Ticket doit être conservé par le Client dans son téléphone portable jusqu'à la fin de son voyage sur les lignes du réseau de transport. Si le Client désinstalle par erreur l'application MyBus de son téléphone portable, ou se déconnecte de son compte, où ne dispose plus de batterie sur son téléphone portable, il sera redevable d'une amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule. Il devra ensuite effectuer sa demande de régularisation au Service contentieux du réseau de transport, dans les meilleurs délais.

5.8.2. Utilisation des tickets SMS

Le ticket SMS est valable à partir de la réception du SMS faisant office de titre de transport, et ce pour la durée de validité étant inscrite dans le SMS reçu.

Le ticket SMS étant valable immédiatement à compter de la réception du SMS prouvant son achat, il ne peut être acheté à l'avance pour une utilisation ultérieure.

Sous réserve de l'article 5.9 ci-dessous, le ticket SMS doit être conservé par le Client dans son téléphone portable jusqu'à la fin de son voyage sur les lignes du réseau. Si le Client efface par erreur le ticket SMS de son téléphone portable, ou si son téléphone portable n'a plus de batterie, il sera redevable d'une amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule.

5.9. Validation

5.9.1. Validation du m-Ticket

Le m-Ticket consistant en un titre dématérialisé sur un téléphone portable du Client, il ne peut être validé sur les valideurs présents à l'intérieur des véhicules du réseau de transport destinés aux cartes de transport.

À chaque montée dans un véhicule du réseau de transport, le Client devra flasher le QR-code présent dans le véhicule afin de valider son m-Ticket. Si un véhicule n'est pas équipé d'un QR-Code permettant au Client d'effectuer sa validation de m-Ticket, alors le Client n'est pas soumis à cette obligation. Dans ce cas, en cas de contrôle, le Client devra pouvoir prouver qu'il a en sa possession un m-Ticket utilisable, compatible avec la ligne et le véhicule dans lequel il se trouve au moment du contrôle.

Afin de procéder à une "multi-validations" (plusieurs personnes souhaitant valider sur un même titre), il y a 2 solutions :

- Chaque Utilisateur dispose de l'application et valide un titre ;
- L'Utilisateur principal valide autant de fois (un ou plusieurs titres selon les spécificités de ces derniers) que nécessaire.

En fonction des réseaux de transport, la fonctionnalité de validation de certains titres peut nécessiter l'ajout d'une photo d'identité de l'utilisateur titulaire du compte MyBus. Cette photo doit être récente (moins d'un an) et représentative afin de clairement reconnaître le porteur du titre dématérialisé.

5.9.2. Validation du ticket SMS

Le ticket SMS consiste en un SMS sur un téléphone portable du Client. À partir de sa réception sur le téléphone mobile, le ticket SMS est considéré par défaut comme un titre validé même en cas de correspondance.

5.10. Incapacité à valider un m-Ticket

Dans certains cas, l'Utilisateur peut rencontrer une incapacité à valider son titre. Dans ce cas, il ne pourra être capable de présenter son m-Ticket lors d'un contrôle, le cas échéant. L'agent assermenté du réseau de transport pourra alors verbaliser.

Dans cette situation, nous invitons l'Utilisateur, s'il estime que le problème ne lui incombait pas, à procéder à une réclamation auprès de nos services en expliquant les raisons de son incapacité à valider.

S'il apparaît qu'un problème technique ait pu empêcher la validation, l'Utilisateur pourra être remboursé de son amende, aux frais de Monkey Factory.

S'il apparaît qu'un problème "fonctionnel" ait pu empêcher la validation (pas de QR Code de validation par exemple), l'Utilisateur pourra être remboursé de son amende, aux frais du réseau de transport.

5.11. Contrôle du m-Ticket ou du ticket SMS par les agents assermentés du réseau

En cas de contrôle par les agents assermentés du réseau de transport, le Client doit être en capacité de présenter son m-Ticket ou son ticket SMS.

5.12. Comportement du client lors du contrôle

5.12.1. Comportement du client lors du contrôle du m-Ticket

Lors d'un contrôle effectué par un agent assermenté du réseau de transport, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que celui-ci puisse lire les informations présentes dans le m-Ticket et scanner le QR-Code de contrôle à l'aide de son portable de contrôle (le cas échéant).

Si l'agent assermenté du réseau de transport ne dispose pas de portable de contrôle, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que celui-ci puisse lire les informations présentes dans le m-Ticket (contrôle à vue). Si l'agent assermenté le demande, le Client doit faire défiler le texte du m-Ticket, de façon à ce que l'agent assermenté puisse lire le m-Ticket dans sa totalité et procéder à sa validation.

Le téléphone portable doit être tenu par le Client de manière à ce que l'agent assermenté puisse effectuer son contrôle. L'agent assermenté n'a donc pas à prendre en main le téléphone portable du voyageur.

5.12.2. Comportement du client lors du contrôle du Ticket SMS PARAGAPHE IDENTIQUE AU PRECEDENT

Lors d'un contrôle effectué par un agent assermenté du réseau de transport, le Client doit présenter l'écran de son téléphone portable à l'agent assermenté afin que l'agent assermenté puisse lire les informations présentes dans le ticket SMS et scanner le code de contrôle à l'aide de son portable de contrôle ou recopier le code de vérification dans son portable de contrôle.

Si l'agent assermenté le demande, le Client doit faire défiler le texte du Ticket SMS, de façon à ce que l'agent assermenté puisse lire le ticket SMS dans sa totalité et procéder à sa validation. Le téléphone portable doit être

tenu par le Client de manière à ce que l'agent assermenté puisse effectuer son contrôle. L'agent assermenté n'a donc pas à prendre en main le téléphone portable du voyageur.

5.13. Validité du m-Ticket et du ticket SMS

Si le Client ne peut montrer son m-Ticket ou son ticket SMS à l'agent assermenté, il s'expose à une amende d'un montant au tarif en vigueur pour défaut de détention de titre de transport quelle que soit la raison de non présentation du m-Ticket ou du ticket SMS, notamment par exemple, batterie du téléphone déchargée, écran du téléphone cassé, téléphone perdu ou volé au cours de la durée de validité du titre de transport ou toute autre cause de détérioration du m-Ticket ou du ticket SMS le rendant illisible.

Si l'état du téléphone portable du Client ne permet pas une lecture optimale du m-Ticket ou du ticket SMS (écran cassé, défaut manque de luminosité, etc.), le m-Ticket ou le ticket SMS peut être considéré comme non valable par l'agent assermenté.

Le Client qui, lors d'un contrôle, n'a pas pu montrer son m-Ticket ou son ticket SMS alors qu'il l'avait acheté et que de ce fait, un procès-verbal d'infraction a été établi, devra effectuer sa demande de régularisation au Service contentieux du réseau de transport, dans les meilleurs délais. Une recherche pourra être effectuée via l'Application de contrôle afin de vérifier si le compte du Client figure dans la liste des comptes ayant procédé à un achat pour la période de validité concernée. Si le compte ne figure pas dans la liste, le Client devra alors payer la totalité de son amende pour défaut de titre de transport au tarif en vigueur tel qu'affiché dans le véhicule.

Article 6 – Données personnelles

Afin de compléter cet article, veuillez-vous référer à la « Politique de Protection des Données Personnelles » de l'Application.

La collecte et le traitement des données utiles au dispositif « m-Ticketing » ou « ticket SMS » sont conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Les informations recueillies concernant le Client font l'objet de traitements informatiques auxquels il consent car les données enregistrées sont indispensables pour répondre à sa demande de titre de transport dématérialisé.

Finalités du traitement :

- Vente de titre de transport par l'Application ;
- Gestion de la facturation (paiement des titres de transport et suivi de leur facturation) ;
- Contrôle des titres de transport.

Données collectées : la collecte des données personnelles est limitée au strict nécessaire (minimisation de l'enregistrement des données).

- Données obligatoires : **coût des titres de transport, date d'achat, données du panier** ;
- Données optionnelles : aucune ;
- Dans le cas spécifique du ticket SMS : **n° de téléphone** ;
- Dans le cas spécifique du m-Ticket : **nom**, **prénom**, **adresse email**.

Durée de conservation : 3 ans maximum.

Organismes destinataires ayant accès aux données :

- Le réseau de transport en commun ;
- L'exploitant du réseau de transport en commun ;
- Le prestataire en charge de la solution « m-Ticketing » ou « ticket SMS » (MyBus).

Afin de connaître les droits sur l'Informatique et Libertés (droit d'accès, droit de modification et droit de suppression), veuillez-vous référer à la « Politique de Protection des Données Personnelles » de l'Application.

Article 7 – Outils facultatifs

Nous pourrions fournir au Client l'accès à des outils de tierces parties sur lesquels nous n'exerçons ni suivi, ni contrôle, ni influence.

Le Client reconnaît et accepte le fait que nous fournissons l'accès à de tels outils « tels quels » et « selon la disponibilité », sans aucune garantie, représentation ou condition d'aucune sorte et sans aucune approbation. Nous n'aurons aucune responsabilité légale résultant de ou liée à l'utilisation de ces outils facultatifs de tiers.

Si le Client utilise les outils facultatifs offerts sur l'Application, il le fait à son propre risque et à sa propre discrétion, et il devrait consulter les conditions auxquelles ces outils sont offerts par le ou les fournisseurs tiers concerné(s).

Nous pourrions aussi, à l'avenir, offrir de nouveaux services et/ou de nouvelles fonctionnalités sur notre Application (incluant de nouveaux outils et de nouvelles ressources). Ces nouvelles fonctionnalités et ces nouveaux services seront également assujettis à ces Conditions Générales de Vente et/ou de Conditions Générales d'Utilisation.

Article 8 – Liens de tiers

Certains contenus, produits et services disponibles par le biais de notre Service pourraient inclure des éléments provenant de tierces parties.

Les liens provenant de tierces parties sur cette Application pourraient rediriger le Client vers des sites web et applications mobiles de tiers qui ne sont pas affiliés à nous. Nous ne sommes pas tenus d'examiner ou d'évaluer le contenu ou l'exactitude de ces sites et applications mobiles, et nous ne garantissons pas et n'assumons aucune responsabilité quant à tout contenu, site web, Application, produit, service ou autre élément accessible sur ou depuis ces sites et applications tiers.

Nous ne sommes pas responsables des préjudices ou dommages liés à l'achat ou à l'utilisation de biens, de services, de ressources, de contenu, ou de toute autre transaction effectuée en rapport avec ces sites web et applications mobiles de tiers. Le Client doit lire attentivement les politiques et pratiques des tierces parties et s'assurer de bien les comprendre avant de s'engager dans toute transaction. Les plaintes, réclamations, préoccupations, ou questions concernant les produits de ces tiers doivent être soumises à ces mêmes tiers.

Article 9 – Commentaires, suggestions et autres propositions d'utilisateurs

Si, à notre demande, le Client soumet des contenus spécifiques (par exemple, pour participer à des concours), ou si sans demande de notre part, il envoie des idées créatives, des suggestions, des propositions, des plans ou d'autres éléments, que ce soit en ligne, par e-mail, par courrier, ou autrement (collectivement, « commentaires »), le Client nous accorde le droit, en tout temps, et sans restriction, d'éditer, de copier, de publier, de distribuer, de traduire et d'utiliser autrement et dans tout média tout commentaire qu'il nous envoie. Nous ne sommes pas et ne devrons pas être tenus (1) de maintenir la confidentialité des commentaires ; (2) de payer une compensation à quiconque pour tout commentaire fourni ; (3) de répondre aux commentaires.

Nous pourrions, mais n'avons aucune obligation de le faire, surveiller, modifier ou supprimer le contenu que nous estimons, à notre seule discrétion, être illégal, offensant, menaçant, injurieux, diffamatoire, pornographique, obscène ou autrement répréhensible, ou qui enfreint toute propriété intellectuelle ou ces Conditions Générales de Vente et d'Utilisation.

Le Client s'engage à écrire des commentaires qui ne violent pas les droits de tierces parties, y compris les droits d'auteur, les marques déposées, la confidentialité, la personnalité, ou d'autres droits personnels ou de propriété. Le Client convient également que ses commentaires ne contiendront pas de contenu illégal, diffamatoire, offensif ou obscène, et qu'ils ne contiendront non plus pas de virus informatique ou d'autres logiciels malveillants qui pourraient affecter de quelque manière que ce soit le fonctionnement du Service ou toute autre Application associée. Le Client ne peut pas utiliser de fausse adresse e-mail, prétendre être quelqu'un qu'il n'est pas, ou essayer de nous induire nous et/ou les tierces parties en erreur quant à l'origine de ses commentaires. Le Client est entièrement responsable de tous les commentaires qu'il publie ainsi que de leur exactitude. Nous n'assumons

aucune responsabilité et déclinons tout engagement quant à tout commentaire que le Client ou toute autre tierce partie publie.

Article 10 – Renseignements personnels

La soumission des renseignements personnels du Client sur notre boutique est régie par notre Politique de Protection des Données Personnelles. Le Client peut à tout moment consulter notre Politique de Protection des Données Personnelles sur cette Application (menu).

Article 11 – Erreurs, inexactitudes et omissions

Il se pourrait qu'il y ait parfois des informations sur notre Application ou dans le Service qui pourraient contenir des erreurs typographiques, des inexactitudes ou des omissions qui pourraient être relatives aux descriptions de produits, aux prix, aux promotions, aux offres, aux frais d'expédition des produits, aux délais de livraison et à la disponibilité. Nous nous réservons le droit de corriger toute erreur, inexactitude, omission, et de changer ou de mettre à jour des informations ou d'annuler des commandes, si une quelconque information dans le Service ou sur tout autre Application associée est inexacte, et ce, en tout temps et sans préavis (y compris après que le Client ait passé sa commande).

Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour, de modifier ou de clarifier les informations dans le Service ou sur tout autre application mobile ou site web associé, incluant mais ne se limitant pas aux informations sur les prix, sauf si requis par la loi. Aucune date définie de mise à jour ou d'actualisation dans le Service ou sur tout autre application mobile ou site web associé ne devrait être prise en compte pour conclure que les informations dans le Service ou sur tout autre application mobile et site web associé ont été modifiées ou mises à jour.

Article 12 – Utilisations interdites

En plus des interdictions énoncées dans les Conditions Générales de Vente, il est interdit au Client d'utiliser l'Application ou son contenu: (a) à des fins illégales; (b) pour inciter des tiers à réaliser des actes illégaux ou à y prendre part; (c) pour enfreindre toute ordonnance régionale ou toute loi, règle ou régulation internationale, fédérale, provinciale ou étatique; (d) pour porter atteinte à ou violer nos droits de propriété intellectuelle ou ceux de tierces parties; (e) pour harceler, maltraiter, insulter, blesser, diffamer, calomnier, dénigrer, intimider ou discriminer quiconque en fonction du sexe, de l'orientation sexuelle, de la religion, de l'origine ethnique, de la race, de l'âge, de l'origine nationale, ou d'un handicap; (f) pour soumettre des renseignements faux ou trompeurs; (g) pour téléverser ou transmettre des virus ou tout autre type de code malveillant qui sera ou pourrait être utilisé de manière à compromettre la fonctionnalité ou le fonctionnement du Service ou de toute autre application mobile associée, indépendant, ou d'Internet; (h) pour recueillir ou suivre les renseignements personnels d'autrui; (i) pour polluposter, hameçonner, détourner un domaine, extorquer des informations, parcourir, explorer ou balayer le web (ou toute autre ressource); (j) à des fins obscènes ou immorales; ou (k) pour porter atteinte ou contourner les mesures de sécurité de notre Service, de tout autre application mobile, site web, ou d'Internet. Nous nous réservons le droit de résilier l'utilisation du Service ou de toute application mobile connexe par le Client pour avoir enfreint les utilisations interdites.

Article 13 – Exclusion de garanties et limitation de responsabilité

Nous ne garantissons ni ne prétendons en aucun cas que l'utilisation de notre Service par le Client sera ininterrompue, rapide ou sans erreur.

Nous ne garantissons pas que les résultats qui pourraient être obtenus par le biais de l'utilisation du Service seront exacts ou fiables.

Le Client accepte que de temps à autre, nous puissions supprimer le Service pour des périodes de temps indéfinies ou annuler le Service à tout moment, sans l'avertir au préalable.

Le Client convient expressément que son utilisation du Service, ou son incapacité à utiliser celui-ci, est à son seul risque. Le Service ainsi que tous les produits et services qui lui sont fournis par le biais du Service sont (sauf mention expresse du contraire de notre part) fournis « tels quels » et « selon la disponibilité » pour son utilisation, et ce sans représentation, sans garanties et sans conditions d'aucune sorte, expresses ou implicites, y compris

toutes les garanties implicites de commercialisation ou de qualité marchande, d'adaptation à un usage particulier, de durabilité, de titre et d'absence de contrefaçon.

Monkey Factory, nos directeurs, responsables, employés, sociétés affiliées, agents, contractants, stagiaires, fournisseurs, prestataires de services et concédants ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute blessure, perte, réclamation, ou de dommages directs, indirects, accessoires, punitifs, spéciaux, ou dommages consécutifs de quelque nature qu'ils soient, incluant mais ne se limitant pas à la perte de profits, de revenus, d'économies, de données, aux coûts de remplacement ou tous dommages similaires, qu'ils soient contractuels, délictuels (même en cas de négligence), de responsabilité stricte ou autre, résultant de l'utilisation de tout service ou produit provenant de ce Service par le Client, ou quant à toute autre réclamation liée de quelque manière que ce soit à son utilisation du Service ou de tout produit, incluant mais ne se limitant à toute erreur ou omission dans tout contenu, ou à toute perte ou tout dommage de toute sorte découlant de l'utilisation du Service ou de tout contenu (ou produit) publié, transmis, ou autrement rendu disponible par le biais du Service, même s'il a été averti de la possibilité qu'ils surviennent. Parce que certains États ou certaines juridictions ne permettent pas d'exclure ou de limiter la responsabilité quant aux dommages consécutifs ou accessoires, notre responsabilité sera limitée dans la mesure maximale permise par la loi.

Article 14 – Indemnisation

Le Client accepte d'indemniser, de défendre et de protéger Monkey Factory, notre société-mère, nos filiales, sociétés affiliées, partenaires, responsables, directeurs, agents, contractants, concédants, prestataires de services, sous-traitants, fournisseurs, stagiaires et employés, quant à toute réclamation ou demande, incluant les honoraires raisonnables d'avocat, faite par toute tierce partie à cause de ou découlant de la violation par le Client de ces Conditions Générales de Vente ou des documents auxquels ils font référence, ou de sa violation de toute loi ou des droits d'un tiers.

Article 15 – Dissociabilité

Dans le cas où une disposition des présentes Conditions Générales de Vente serait jugée comme étant illégale, nulle ou inapplicable, cette disposition pourra néanmoins être appliquée dans la pleine mesure permise par la loi, et la partie non applicable devra être considérée comme étant dissociée de ces Conditions Générales de Vente, cette dissociation ne devra pas affecter la validité et l'applicabilité de toutes les autres dispositions restantes.

Article 16 – Résiliation

Les obligations et responsabilités engagées par les parties avant la date de résiliation resteront en vigueur après la résiliation de cet accord et ce à toutes les fins.

Ces Conditions Générales de Vente sont effectives à moins et jusqu'à ce qu'elles soient résiliées par le Client ou nous. Le Client peut résilier ces Conditions Générales de Vente à tout moment en nous avisant qu'il ne souhaite plus utiliser nos Services, ou lorsqu'il cesse d'utiliser notre Application.

Si nous jugeons, à notre seule discrétion, que le Client échoue, ou si nous soupçonnons qu'il a été incapable de se conformer aux modalités de ces Conditions Générales de Vente, nous pourrions aussi résilier cet accord à tout moment sans le prévenir à l'avance et il restera responsable de toutes les sommes redevables jusqu'à la date de résiliation (celle-ci étant incluse), et/ou nous pourrions refuser au Client l'accès à nos Services (ou à toute partie de ceux-ci).

Article 17 – Intégralité de l'accord

Tout manquement de notre part à l'exercice ou à l'application de tout droit ou de toute disposition des présentes Conditions Générales de Vente ne devrait pas constituer une renonciation à ce droit ou à cette disposition.
Ces Conditions Générales de Vente ou toute autre politique ou règle d'exploitation que nous publions sur cette Application ou relativement au Service constituent l'intégralité de l'entente et de l'accord entre le Client et nous et régissent son utilisation du Service, et remplacent toutes les communications, propositions et tous les accords,

antérieurs et contemporains, oraux ou écrits, entre le Client et nous (incluant, mais ne se limitant pas à toute version antérieure des Conditions Générales de Vente).
Toute ambiguïté quant à l'interprétation de ces Conditions Générales de Vente ne doit pas être interprétée en défaveur de la partie rédactrice.

Article 18 – Loi applicable

Ces Conditions Générales de Vente, ainsi que tout autre accord séparé par le biais duquel nous vous fournissons des Services seront régis et interprétés en vertu des lois en vigueur à la Cité Numérique du Pensio, 4 rue du PNDF, 43000 LE PUY-EN-VELAY, France.

Article 19 – Modifications apportées aux Conditions Générales de Vente

Le Client peut consulter la version la plus récente des Conditions Générales de Vente à tout moment sur cette page.

Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, de mettre à jour, de modifier ou de remplacer toute partie de ces Conditions Générales de Vente en publiant les mises à jour et les changements sur notre Application. Il incombe au Client de visiter cette page régulièrement pour vérifier si des changements ont été apportés. Son utilisation continue de ou son accès à notre Application après la publication de toute modification apportée à ces Conditions Générales de Vente constitue une acceptation de ces modifications.

Article 20 – Coordonnées

Les questions concernant les Conditions Générales de Vente doivent nous être envoyées à contact@mybus.io.

Article 21 – Durée

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent pendant la durée du service de distribution dématérialisée de titres de transport sur le réseau de transport, et ce jusqu'à édition d'une nouvelle version des Conditions Générales de Vente.

Article 22 – Force majeure

Ni le réseau de transport ni le Client ne faillit à ses obligations contractuelles dans la mesure où leur inexécution résulte d'un cas de force majeure, notamment les incendies, dégâts des eaux, catastrophes naturelles, les tempêtes, inondations, tremblements de terre, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement, l'arrêt de fourniture d'énergie, ainsi que tous les autres faits indépendants de la volonté des parties empêchant l'exécution des obligations incombant au Client ou au réseau de transport.

La force majeure ne libère le Client ou le réseau de transport que sous réserve de l'invoquer, dans la mesure et pendant le temps de l'empêchement.

Article 23 – Réclamation

Pour toute réclamation, le Client pourra s'adresser à MyBus :

- Par courrier en écrivant à la Cité Numérique du Pensio, 4 rue du PNDF, 43000 LE PUY-EN-VELAY ;
- Ou par mail à contact@mybus.io ;
- Ou via la rubrique « Contact » du site www.mybus.io.

En cas de contestation, le Client devra exposer les motifs de ses griefs et produire toute pièce utile au traitement de sa demande.

Conformément à l'article L.612 et suivants du Code de la consommation, le Client, après avoir saisi le service client de MyBus, et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 6 mois, peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle auprès du Médiateur Tourisme et Voyage.

Le Médiateur Tourisme et Voyage peut être saisi directement par internet en téléchargeant le formulaire de saisine : http://mtv.travel et en le retournant complété à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage «- BP 80 303 – 75823 Paris Cedex 17 ».

Article 24 – Différends et attribution de juridiction

Les présentes Conditions Générales de vente sont régies par le droit français.
Tout différend sera soumis aux juridictions compétentes du Tribunal compétent.